

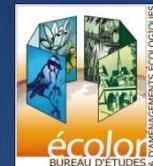


Communauté
d'Agglomération
de Haguenau



Commune
de Wittersheim

ECOLOR



7, place Albert Schweitzer
57930 FENETRANGE

03 87 03 00 80
ecolor.be@wanadoo.fr

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

1^{ère} Réunion Publique

1^{er} avril 2019



- 1. Déroulement de la procédure**
- 2. Présentation du diagnostic et des contraintes supra-communales**
- 3. Enjeux du PLU et Objectifs du PADD**

I. Déroulement de la procédure

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

■ C'est un document qui poursuit plusieurs objectifs dans une double optique d'aménagement et de développement durable :

- La planification
- La protection
- La gestion

■ C'est un document juridique qui réglemente l'utilisation des sols et qui définit la constructibilité de chaque parcelle avec :

1. La délimitation des différentes zones
2. La définition de l'affectation des sols ou l'usage qui en sera fait
3. La définition des règles pour implanter les constructions

Les acteurs du PLU

LES ELUS

Les élus ont l'initiative et la responsabilité de la conduite de l'élaboration y compris des modalités de concertation. Ce sont eux qui ont le pouvoir de décision sur les choix politiques qui engagent l'avenir du territoire.

La **Communauté d'Agglomération de Haguenau** est maître d'ouvrage pour la commune de **WITTERSHEIM** qui définit les enjeux.

LE BUREAU D'ETUDES

Un bureau d'études a été retenu pour accompagner les élus et élaborer les pièces du dossier.

ECOLOR (Fénétrange)

LA POPULATION

La population est associée à la démarche d'élaboration du PLU dans le cadre de la concertation.

Il n'y a pas de cadre imposé à cette concertation, les élus sont libres d'en définir les modalités.

LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

Les personnes publiques sont associées à l'élaboration du document :

l'Etat, la Région et le Conseil Départemental, le SCoT, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie...

DOCUMENT EXPLICATIF

Le rapport de présentation comprend un **diagnostic détaillé** du territoire permettant d'en identifier les **enjeux**, d'expliquer les choix effectués et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.

DOCUMENT POLITIQUE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) présente sous forme d'un **document simple, court et non technique**, le projet d'urbanisme et d'aménagement à long terme, retenu par la commune.

Il exprime donc le **projet politique** de la commune pour les 10-15 ans à venir.

Il formule les **choix communaux** en matière d'habitat, de développement économique, de gestion de l'espace... issus des conclusions du diagnostic territorial.

Ces choix se traduiront dans le règlement et le règlement graphique du PLU

DOCUMENT REGLEMENTAIRE

La traduction réglementaire du projet s'effectue grâce à 3 outils complémentaires :

- le **règlement graphique**, qui délimite les différentes zones,
- le **règlement** particulier à chaque zone,
- les **orientations d'aménagement et de programmation** qui précisent l'organisation de certains secteurs.

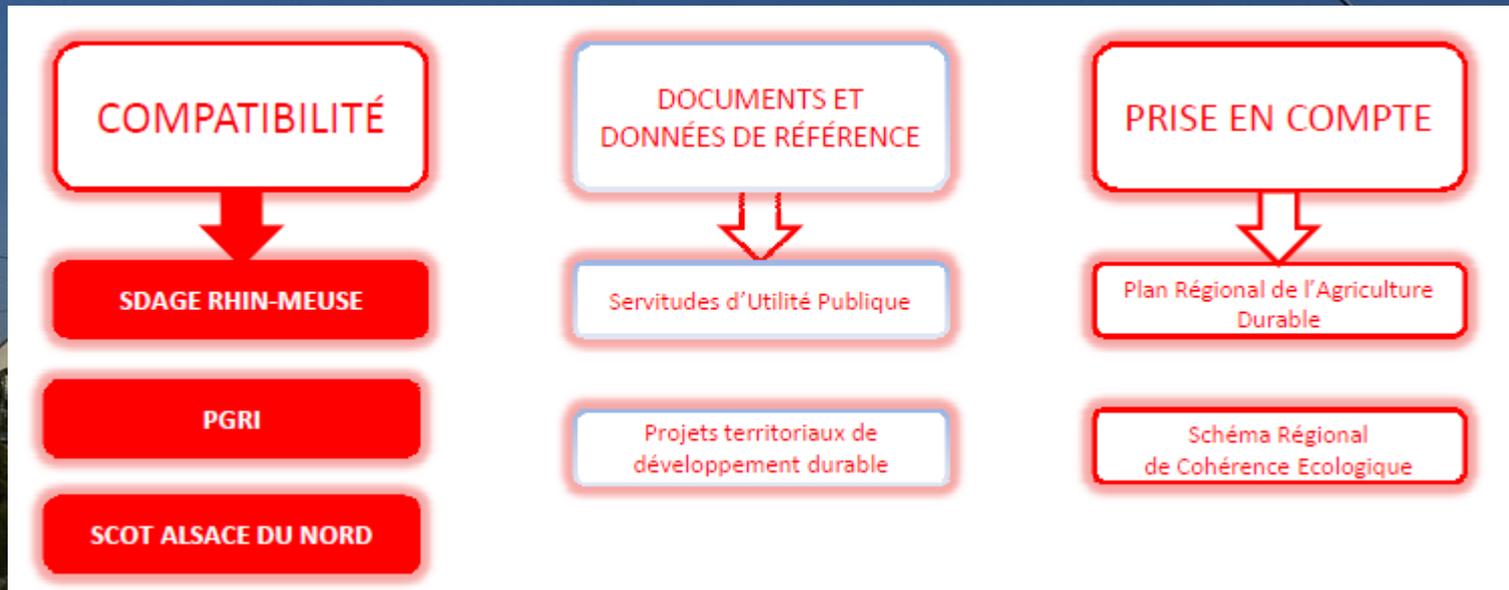
DOCUMENT INFORMATIF

Les annexes comprennent un certain nombre **d'indications ou d'informations** prises en compte dans le PLU comme les Servitudes d'Utilité Publique, les réseaux d'eau potable et d'assainissement, ...

2. Diagnostic



Contexte supra-communal





Structures Supra-communales



Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord

approuvé le 17 décembre 2015.

Il regroupe 105 communes
sur 1110 km² et
189 208 habitants en 2017.

2^e SCoT du Bas-Rhin

(par sa taille et sa population)

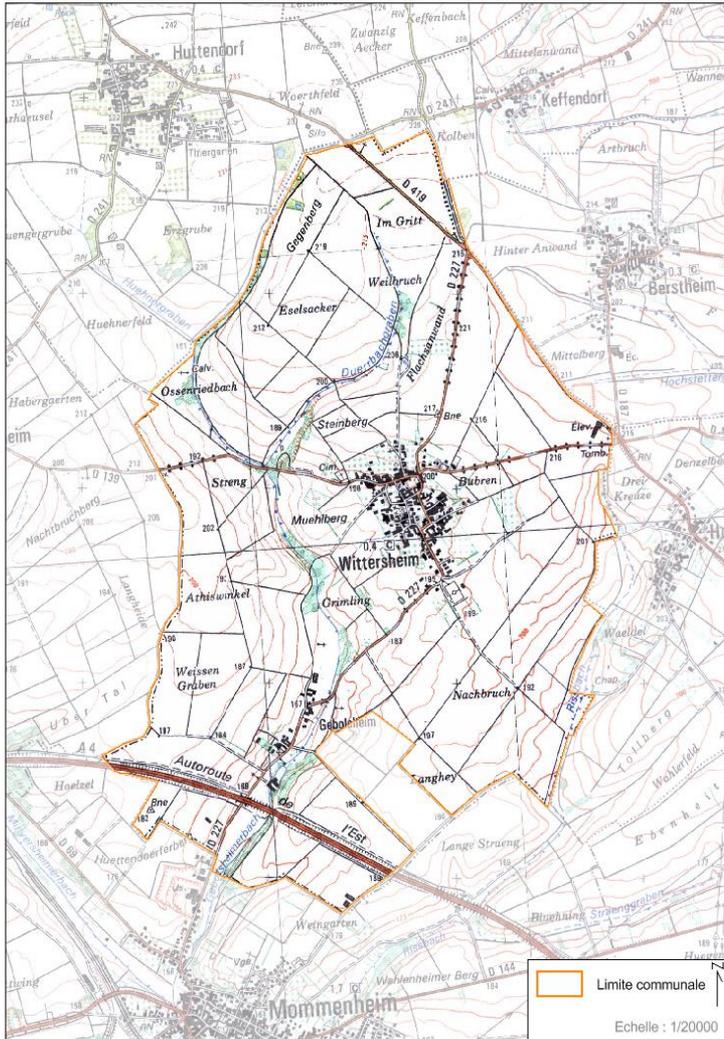
51 925 emplois salariés privés en 2015

Il abrite la 2^e aire agglomérée du Bas-Rhin
rassemblant près de 97 000 habitants



Présentation de la commune

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM



Commune

WITTERSHEIM

Canton

HAGUENAU

Arrondissement

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Communauté de communes

Communauté d'Agglomération
de Haguenau

S.C.O.T.

SCoT Alsace du Nord

Nombre d'habitants
(données mairie 2019)

690

Superficie

705 ha

Les communes limitrophes sont au nombre de 6, il s'agit de :

- ✓ **Huttendorf et Ohlungen au Nord ;**
- ✓ **Berstheim et Hochstett à l'Est ;**
- ✓ **Mommenheim au Sud ;**
- ✓ **Et Minversheim à l'Ouest.**



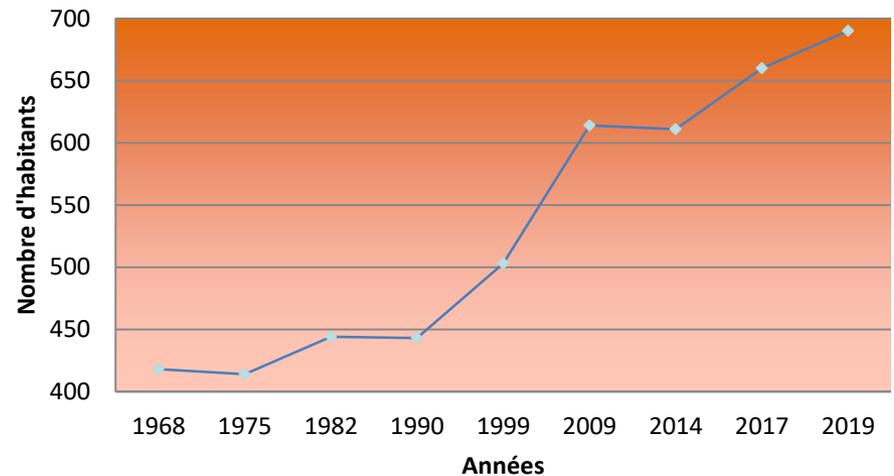
Evolution de la population

La population augmente d'environ 7% pour atteindre 444 habitants en 1982.

Une nouvelle augmentation a lieu entre les années 1990 et 2009 : on note 38 % d'habitants en plus à Wittersheim et 11% en plus sur les dix dernières années

la population de Wittersheim avoisine les 690 habitants en 2019

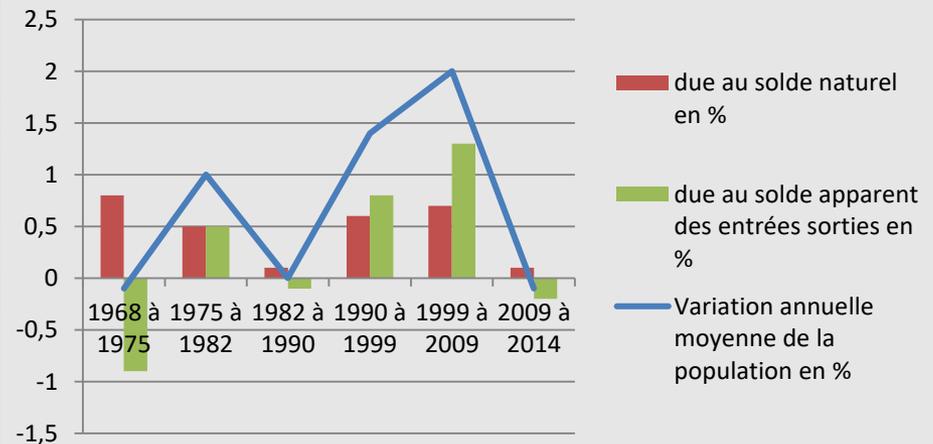
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2017	2019
POPULATION (en nombre d'habitants)	418	414	444	443	503	614	611	660	690



Le **taux de variation de la population** résulte de deux composantes :

- le taux de variation naturel dû au **mouvement naturel** (part des naissances et des décès),
- le taux de variation dû au **solde migratoire** (part des personnes arrivant ou quittant la commune).

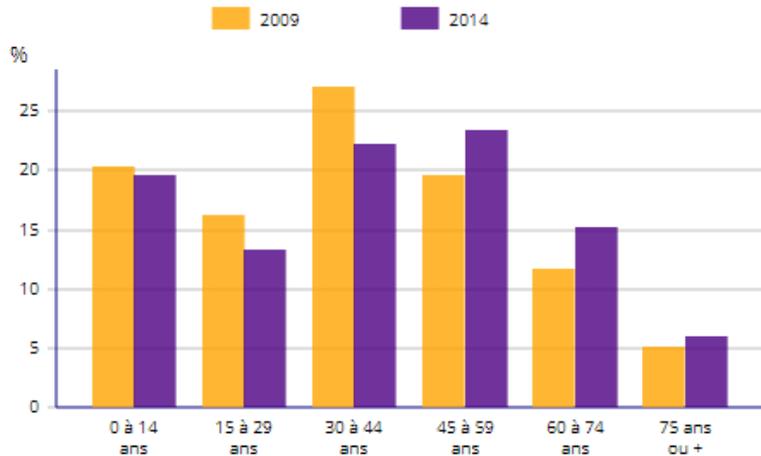
Le solde migratoire est le facteur majeur dans les variations de la population de Wittersheim.





Caractéristiques de la population

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

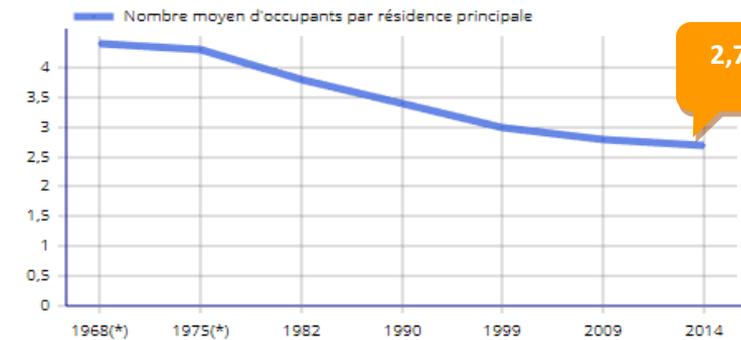
A Wittersheim, la population de moins de 14 ans représente (en 2014) 19,6% de la population totale et les moins de 20 ans représentent 33% de la population.

La population de plus de 60 ans représente 21,2% de la population.

L'indice de jeunesse : les moins de 20 ans/ les plus de 60 ans est égal à 1,21 ce qui souligne le caractère jeune de la population de Wittersheim.

La tranche des 30-59 ans représente 45,8% de la population de Wittersheim

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2016.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

Diminution de la taille des ménages (dessalement)

De 4,4 personnes par logement en 1968 à 2,7 personnes par logement en 2014

La population active

Les actifs ayant un emploi représentent 73,2% de la population des 15-64 ans (population en âge de travailler).

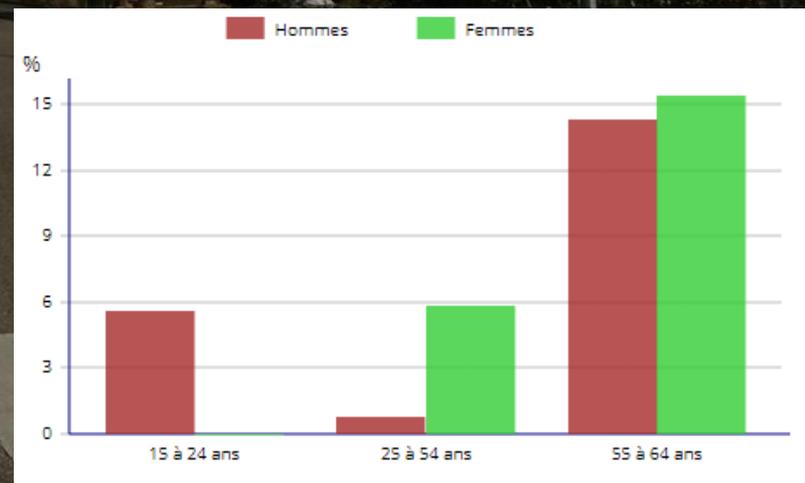
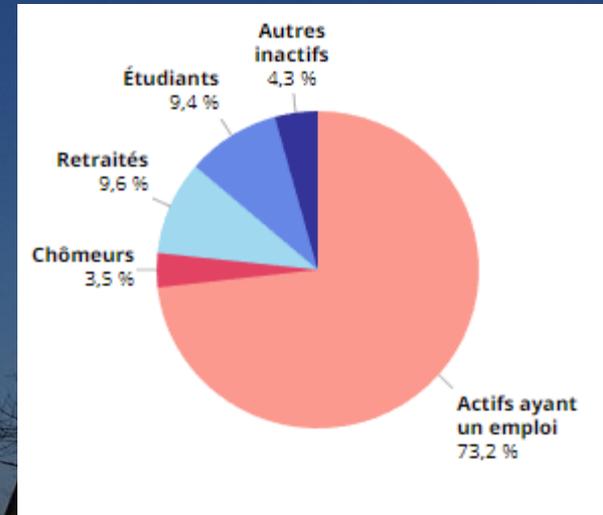
La tranche d'âge des 25-54 ans représente le nombre d'actifs le plus important.

Les retraités représentent 9,6% de la population

Le nombre de chômeurs représentait, en 2014 : 3,5% de la population active. Il a diminué entre 2009 et 2014, car il était de 4,1 % en 2009.

Le chômage touche essentiellement la catégorie des 55 à 64 ans (29,7 % de cette catégorie sont au chômage). Les jeunes de 15 à 24 ans qui sont au chômage sont uniquement des hommes.

En général le chômage touche plus particulièrement les femmes sur la commune de Wittersheim : 3,1 % des hommes en âge de travailler sont touchés par le chômage contre 6,3 % des femmes.





Une certaine activité économique

Activités

Commerce de Gros
BORGER France SARL

Terrassement
GLATH Jean Claude

Commerce de voitures et de véhicules légers
Garage STEINMETZ

Services d'aménagement paysager
GOTTRI Michel
GOTTRI Sandrine

Coiffure
SARL Au coin du Paradis

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
Sté Cuir et Coton

La ferme gourmande
SARL ROTHAN

Activités récréatives et de loisirs
M ADAM Michel

Services des traiteurs
Mme SCHNEIDER Isabelle

Activités des Agences de Presse
M SCHLAFLANG Eric

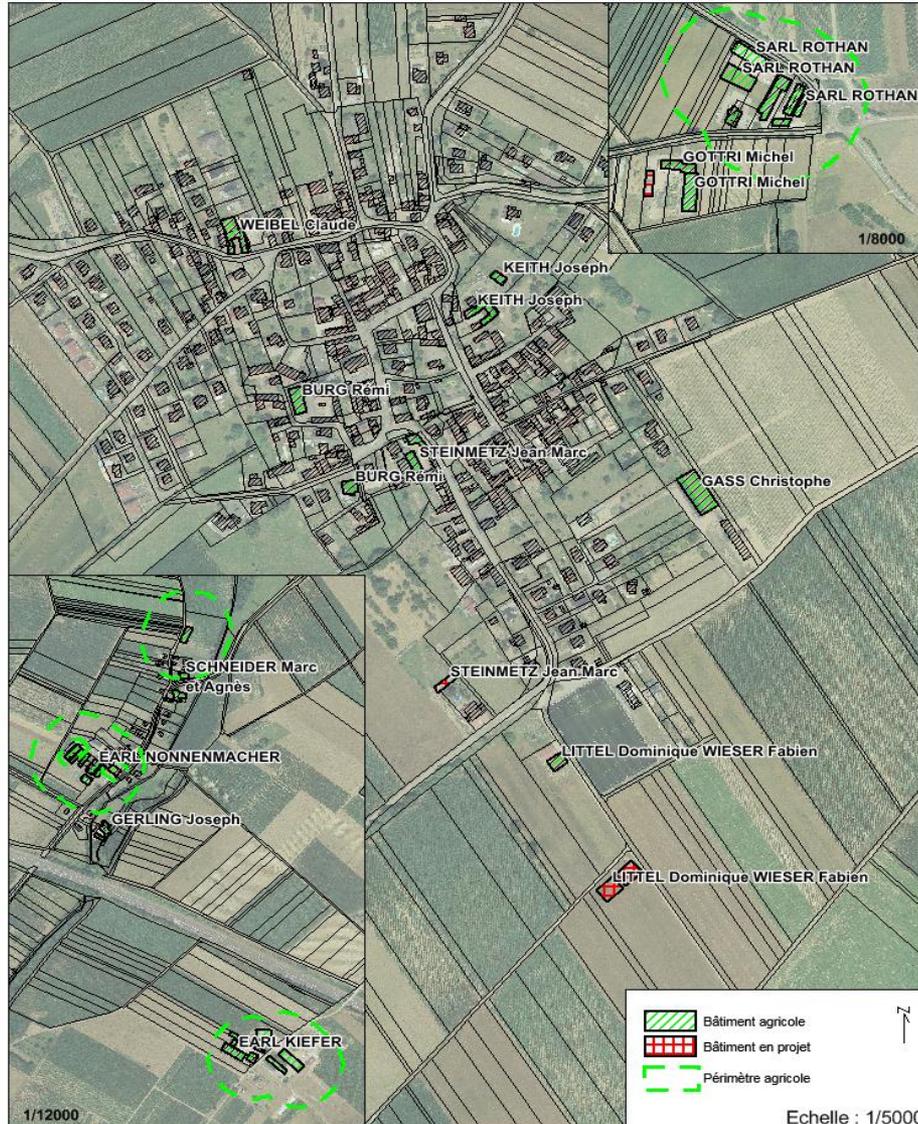
Conseil en systèmes et logiciels informatiques
SARL N'TECH SERVICES

Le bassin d'emplois de Wittersheim se situe principalement sur Haguenau et Strasbourg.

Un certain nombre d'emplois sont générés par les exploitations agricoles présentes sur la commune : environ 15 % des actifs travaillent à Wittersheim

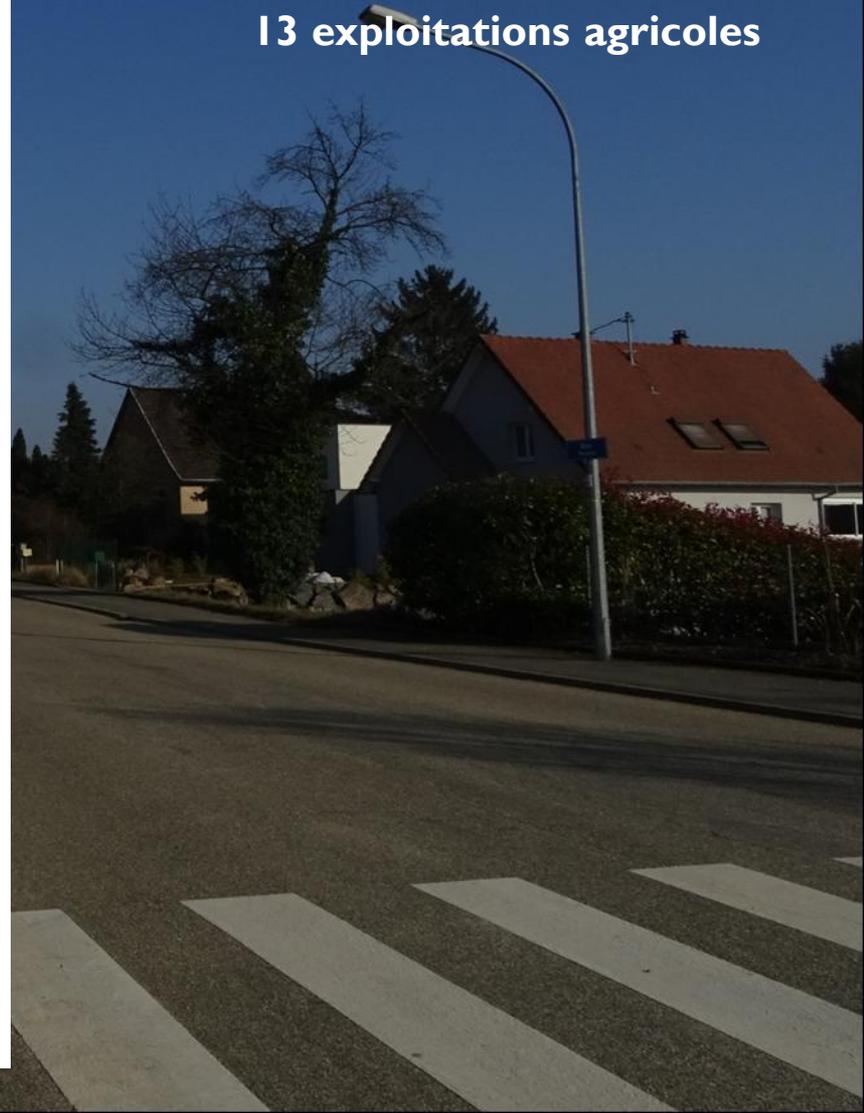
PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM

EXPLOITATIONS AGRICOLES



L'activité agricole

13 exploitations agricoles



L'activité associative

L'activité associative de la commune est caractéristique d'une commune rurale

- un club de football (Union sportive : 160 licenciés environ)
- le foyer St Ulrich, géré par l'Association de Charité St Ulrich,
- une chorale,
- l'Association des amis de la Source
- un club de self défense- yoga-Tai-shi (Gohingtaise)

L'activité touristique

du patrimoine historique :

- visites de l'Eglise (ouverte 3 à 4 fois par an pour des groupes, les marcheurs de la Moder...)
- visite de la source

deux circuits de randonnées : Calvaires à Mommenheim et circuit de la Source

Les équipements communaux

- UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT CARACTÉRISTIQUE D'UNE COMMUNE RURALE

- Une mairie ;
- Un stade municipal avec club house ;
- Une église ;
- Une chapelle ;
- Un presbytère ;
- Le foyer Saint-Ulrich (capacité d'accueil de 100 personnes) ;
- L'ancienne laiterie (salle de réunion 15-20 personnes)
- L'ancien local des sapeurs-pompiers qui permet du stockage pour la Mairie

- L'ENSEIGNEMENT

Il n'y pas d'école sur le village.

Il existe un regroupement pédagogique intercommunal regroupant les communes de BERSTHEIM, WITTERSHEIM, WAHLENHEIM ET HOCHSTETT.

L'école intercommunale, implantée à l'entrée Sud de Berstheim, comprend 5 classes de primaire et 2 classes de maternelle, pour un total d'environ 170 élèves.

Un accueil périscolaire est également assuré le matin, le midi avec restauration, le soir, les mercredis et les vacances scolaires.

La capacité d'accueil de ce périscolaire est de 65 enfants. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans l'établissement de Berstheim.

Les études secondaires sont assurées par le collège de Schweighouse-sur-Moder et le lycée de Haguenau.

Les équipements communaux (suite)

- L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'alimentation en Eau Potable (AEP) se fait par 7 forages et est gérée par le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin – périmètre de Hochfelden et environs.**

Une servitude d'utilité publique liée au périmètre de protection des captages AEP de Mommenheim et Wingersheim couvre la partie Sud du ban communal.

- LA DÉFENSE INCENDIE

Le SDEA assure le contrôle de la pression et du débit des poteaux incendie.

La défense incendie est assurée sur la commune, des poteaux ont été remplacés. Une réserve incendie est présente en face de la Mairie (d'une capacité d'environ 60 m³)

- L'ASSAINISSEMENT

La commune est raccordée à la station de traitement des eaux usées de Mommenheim qui est exploitée par la Lyonnaise des Eaux depuis sa mise en service le 15 novembre 1997.

Le système de collecte est unitaire composé de plusieurs branches et assure une bonne desserte de la commune.

- LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a la compétence « Déchets Ménagers ».

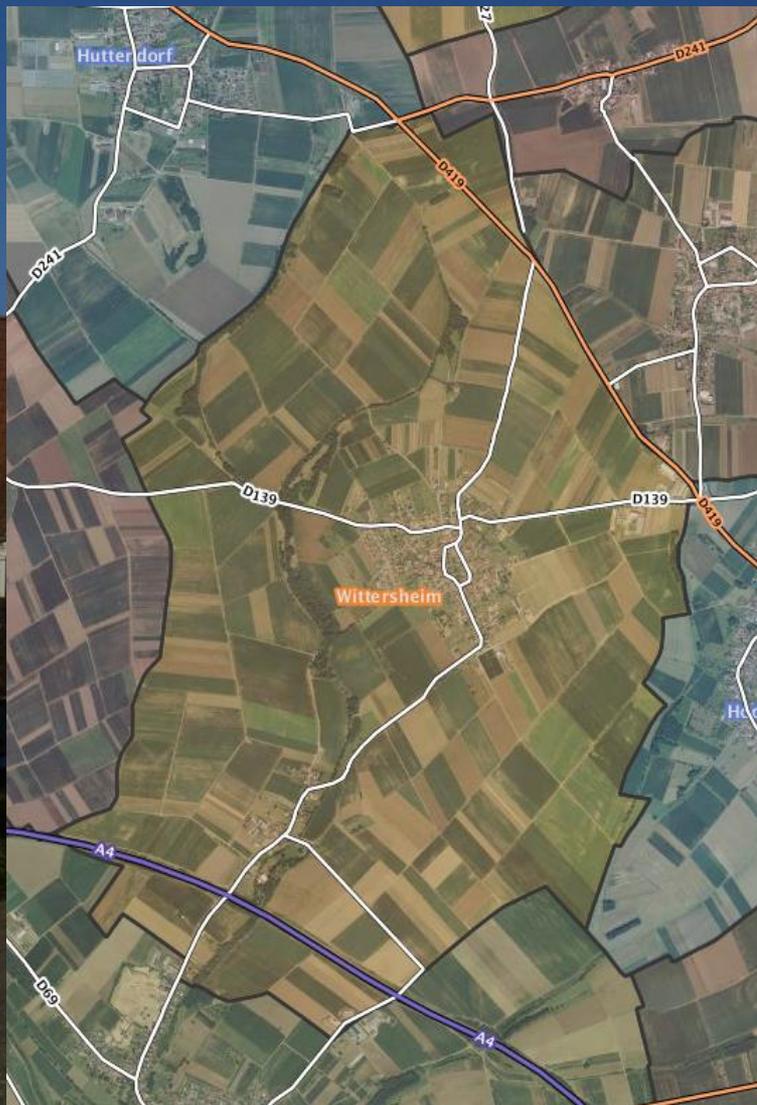
Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les mardis et des éléments du tri sélectif (poubelle jaune) a lieu un lundi toutes les deux semaines.

Les apports volontaires subsistent pour le verre et les vêtements.

Le système de collecte des ordures ménagères est basé sur un système de redevance incitative : le prix est composé d'un montant fixe (abonnement au service de gestion) et une partie variable selon la fréquence de présentation de la poubelle au camion.

Les habitants ont accès aux différentes déchèteries de la CAH : Berstheim, Haguenau et Schweighouse.

Les voies de communication



La commune de Wittersheim est traversée par 3 routes départementales :
la RD 139, la RD 227 et la RD 419.

Elle est également traversée par **l'autoroute A4** au Sud du territoire. Deux accès rapides se trouvent à proximité de la commune : l'échangeur de Mommenheim et la voie rapide de Haguenau.

La gare de Mommenheim, située à environ 3 km, constitue un atout non négligeable car elle favorise les déplacements vers Strasbourg, Saverne, Sarrebourg, Sarreguemines et Sarrebruck. Cette dernière est nettement favorisée par les habitants de Wittersheim.

La gare de Haguenau est distante d'environ 13 km et permet de rejoindre les villes de Saverne, Strasbourg, Wissembourg et Niederbronn.

Structure urbaine



La commune présente **deux entités bien distinctes** :

Le village de Wittersheim, type village tas, autour de l'Eglise et de la Mairie et

Le hameau Gebolsheim, le long de la voie



Un parc de bâti ancien avec de l'habitat à pan de bois, des anciennes fermes

Des constructions avec un habitat plus récent, varié en typologie et plutôt dense.

Une diversité des typologies bâties : petits collectifs, maisons individuelles,

Un secteur d'activités en limite de territoire

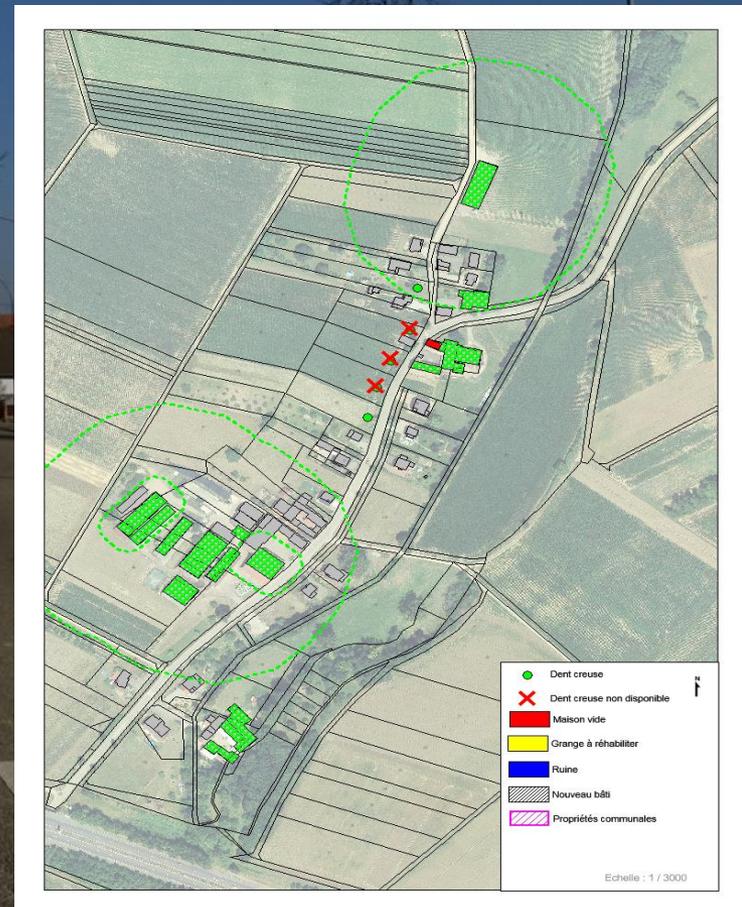


**une exploitation agricole qui commercialise ses produits et
un pépiniériste**

Une faible disponibilité du foncier

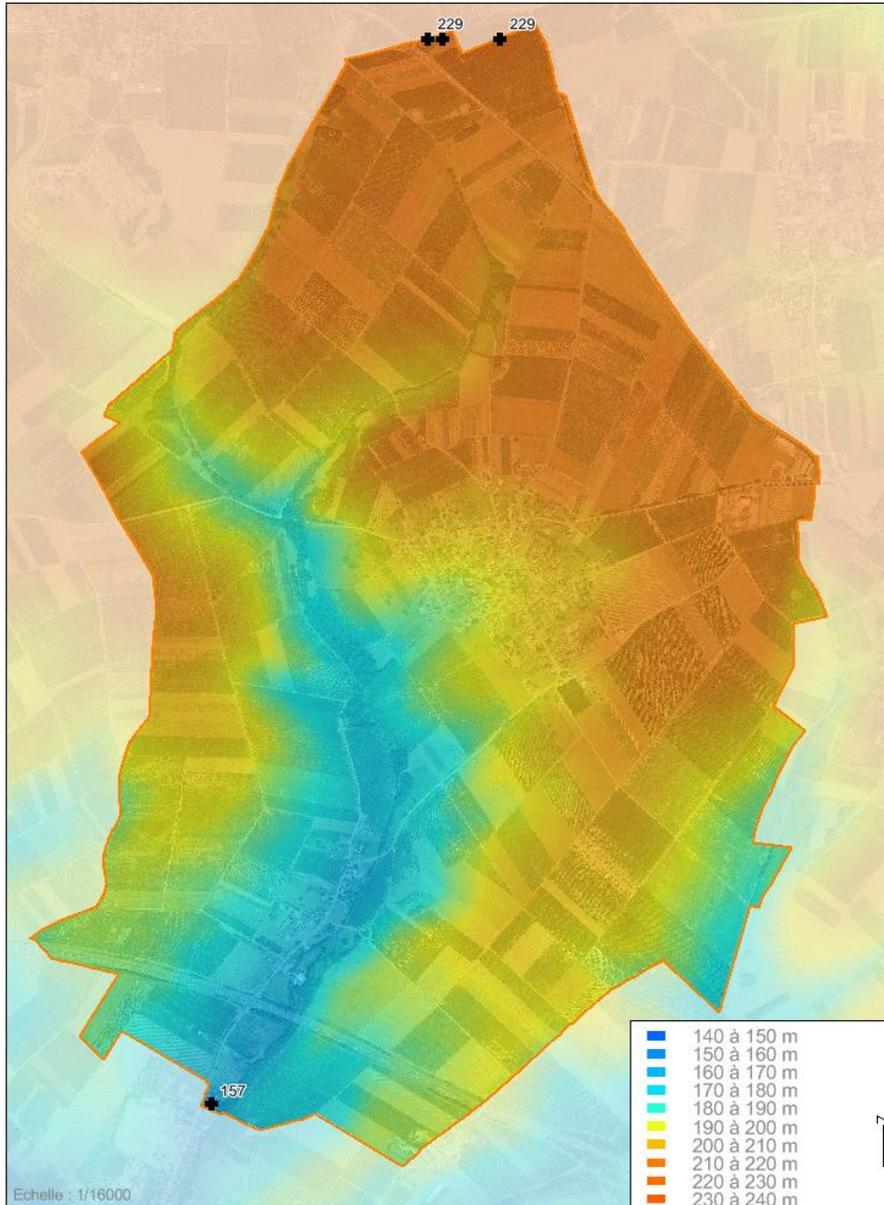


	Dents creuses	% de rétention	Potentiel disponible
Wittersheim	25	40	15
Gebolsheim	5	60	2





Le milieu naturel



Le milieu physique

La topographie

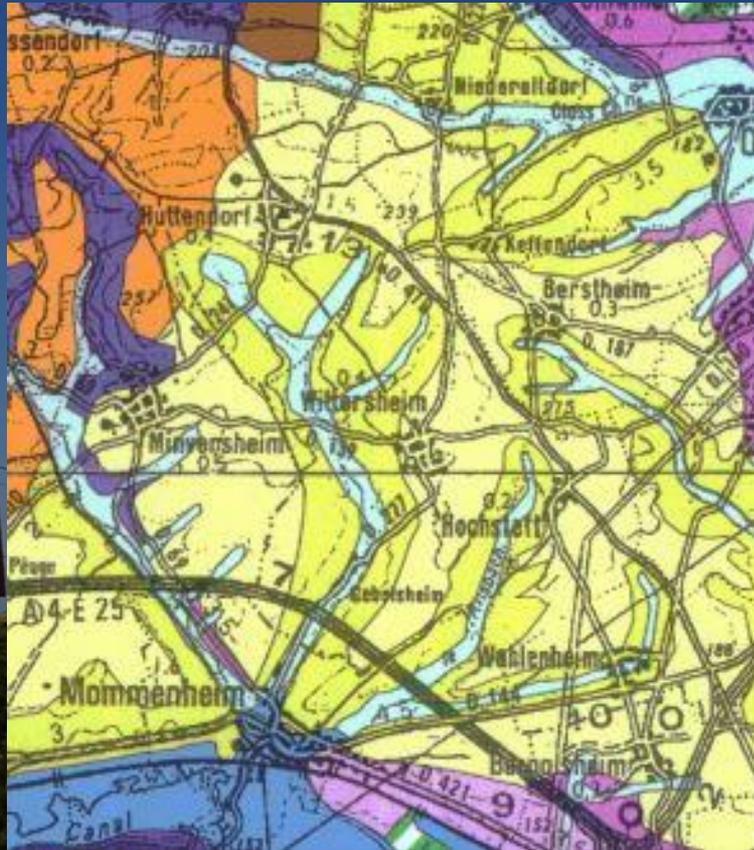
Le village de Wittersheim est situé aux environs de **200 m d'altitude**.

Le point le plus haut du territoire communal se trouve au Nord et atteint 229 m.

Le point le plus bas, au Sud-Ouest, dans la vallée du Gebolsheimerbach, est à 157 m environ.

La pédologie

Le milieu physique



Le sol de Wittersheim est un sol limono-argileux, calcaire. Les dépôts loessiques font de cette région un **espace très fertile**.

Atouts / contraintes des sols :

Satisfaction des besoins en eau suffisante

Pas d'obstacle à l'enracinement

Ressuyage rapide

Sensibilité au ruissellement et à l'érosion

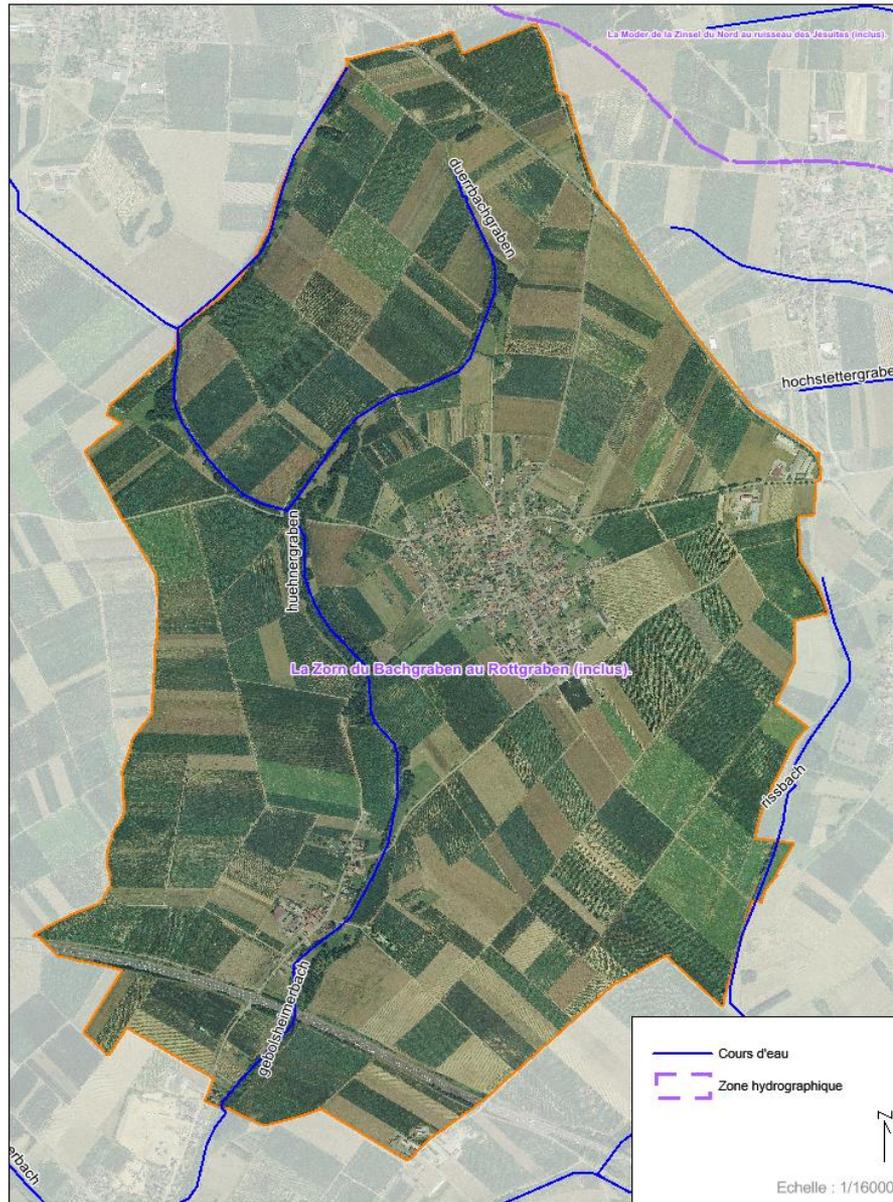
Risque de lessivage des nitrates moyens

Pouvoir épurateur suffisant à élevé

Ces sols permettent un **large éventail de cultures possibles**.

	<i>Loess moyens et loess légers du Kochersberg et des collines de Brumath</i>	n°1	Sol limono-argileux, calcique, sur loess
		n°2	Sol limono-argileux en surface puis argilo-limoneux, décarbonaté, profond, sur loess
	<i>Loess et lehms des versants et des bas de pente du Kochersberg et des collines de Brumath</i>	n°3	Sol limono-argileux, calcaire, peu profond, sur loess
		n°4	Sol limono-argileux, calcaire ou décarbonaté, profond, sain ou faiblement hydromorphe sur loess et lehm
	<i>Fonds de vallons et bas fonds hydromorphes</i>	n°21	Sol argileux à limono-argileux, calcaire ou décarbonaté, profond hydromorphe sur matériau alluvio-colluvial

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM
HYDROGRAPHIE DE SURFACE



L'hydrographie

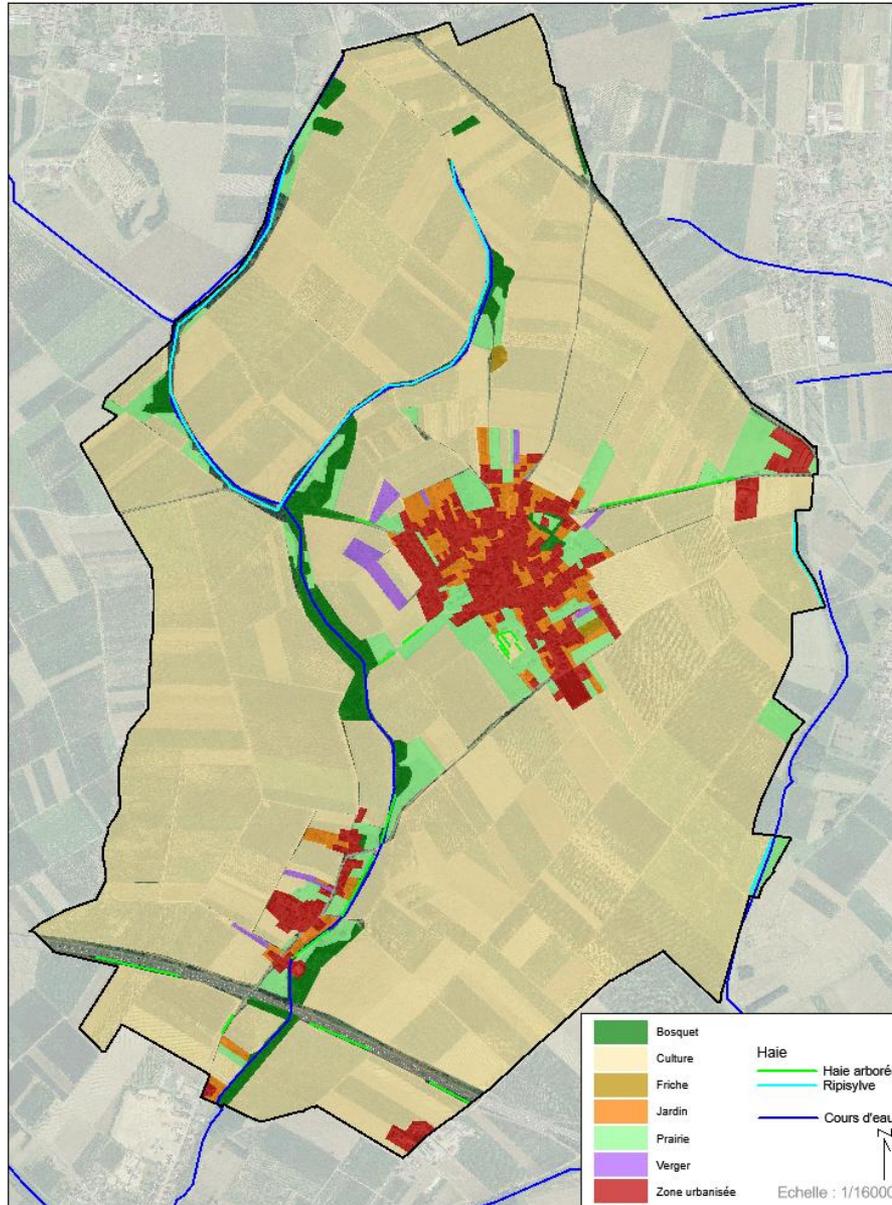
Le réseau hydrographique est très peu développé, la commune est traversée par deux ruisseaux :

le **Duerrbachgraben** (A34805430) et
le **Huehnergraben** (A3480500).

Ces derniers sont des affluents du Gebolsheimerbach (A3480500) qui est un affluent de la Zorn.

La commune se situe sur un bassin versant : le **bassin versant de la Zorn**.

Aucun étang ne se situe sur le ban communal de Wittersheim.

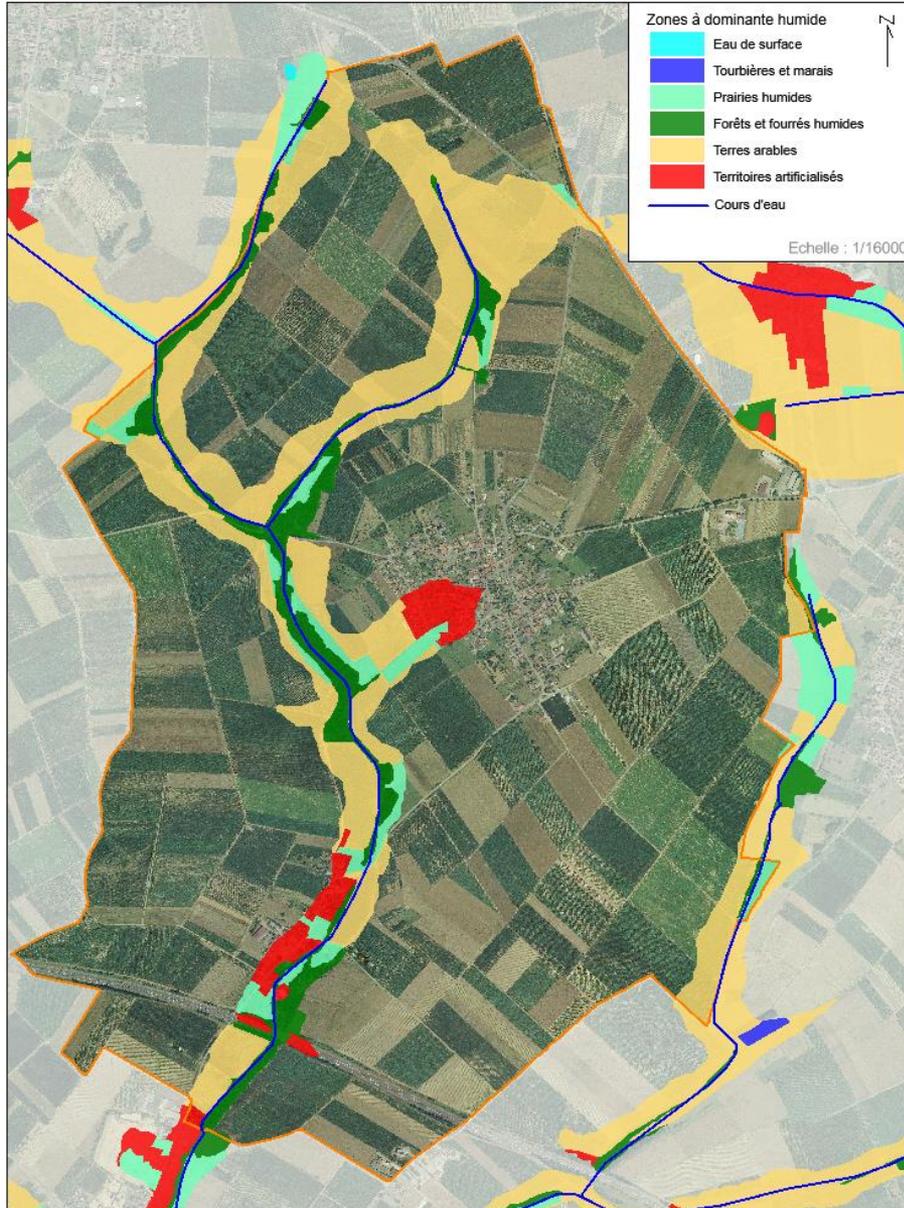


Occupation du sol

Le territoire de Wittersheim a une superficie de 705 ha, dominée largement par l'agriculture.

Occupation du sol	Surfaces en ha	Pourcentage
Culture	555,75	85,2%
Prairie	33,32	5,1%
Zone urbanisée	29,93	4,6%
Bosquet	17,26	2,6%
Jardin	11,76	1,8%
Verger	3,65	0,6%
Friche	0,76	0,1%

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM
ZONES A DOMINANTE HUMIDE



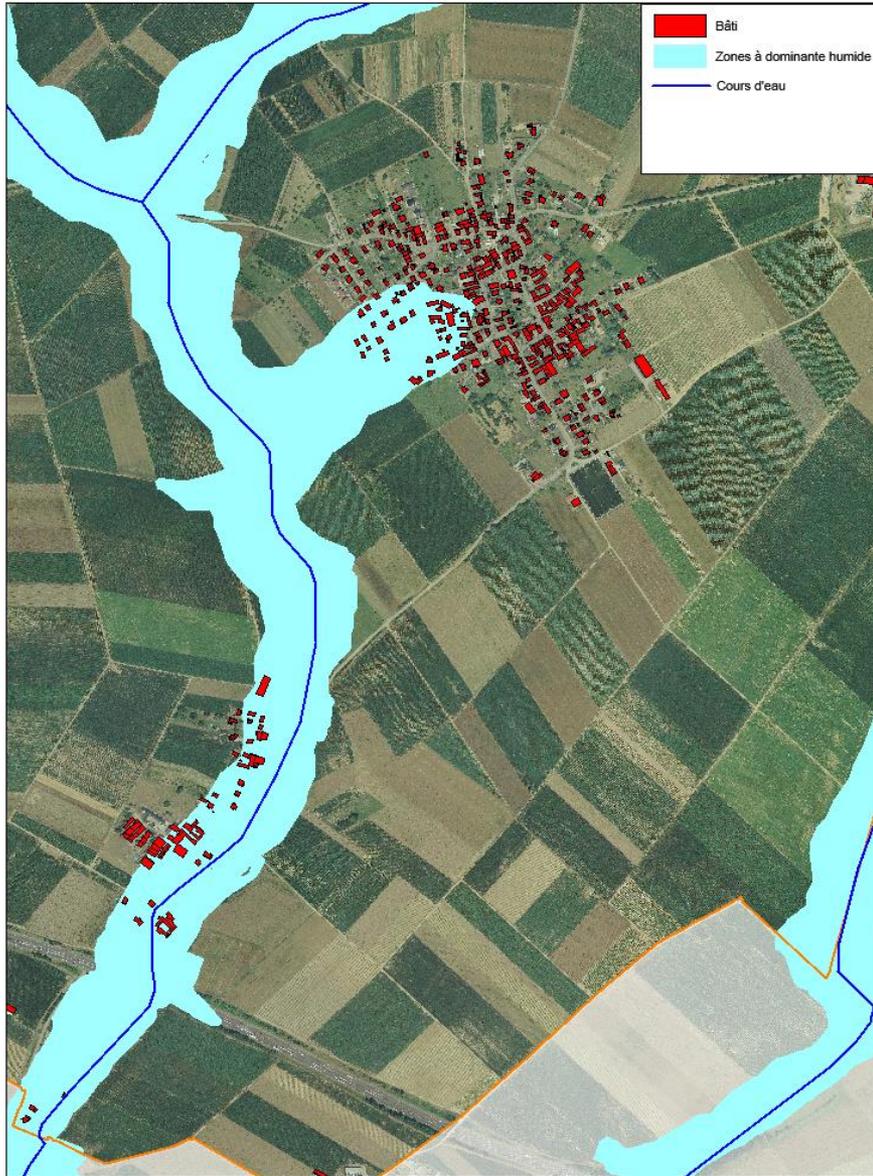
Des zones humides

Les zones humides recensées sur le territoire communal correspondent pour l'essentiel au lit majeur des ruisseaux qui structurent la commune.

Mis à part les cours d'eau cités plus haut, le réseau hydrographique s'accompagne rarement de zones humides, au-delà de la ripisylve du cours d'eau.

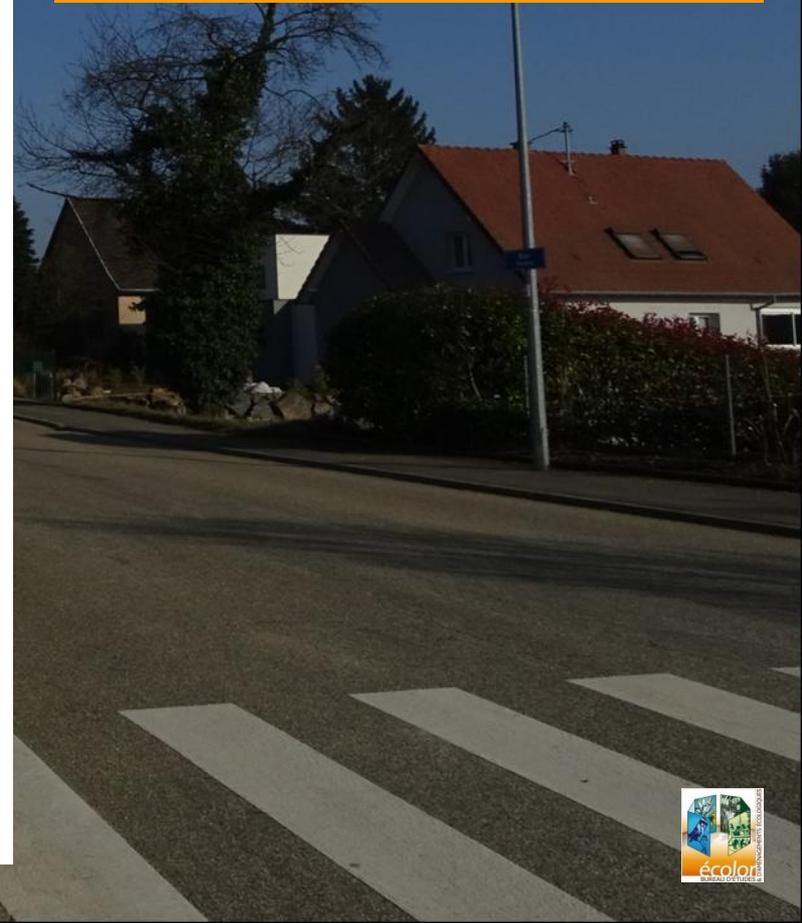
Les zones à dominante humide sont réparties suivant leur habitat biologique.

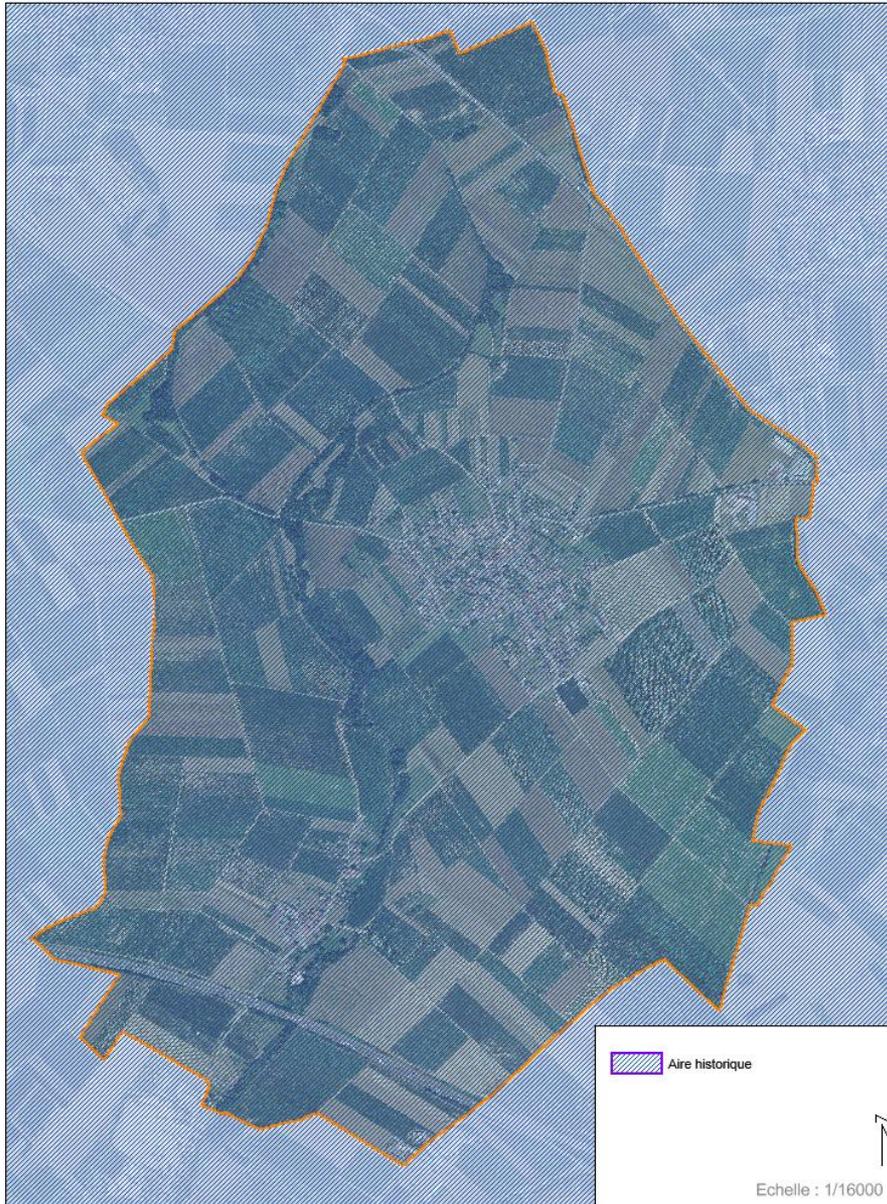
PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM
ZONES A DOMINANTE HUMIDE



Des zones humides

Un zoom sur les zones bâties de Wittersheim et les zones à dominante humide.





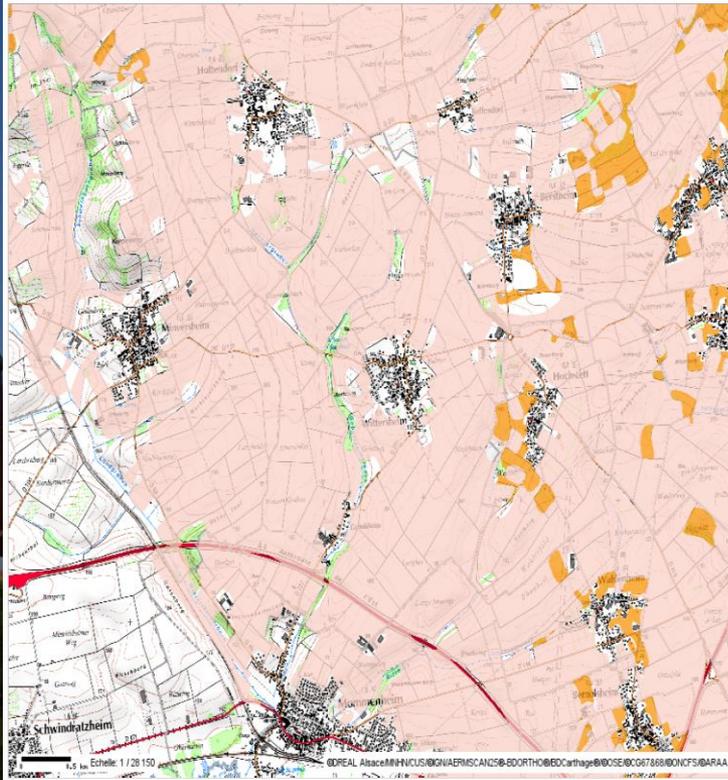
Le Grand Hamster

La commune de Wittersheim fait partie de **l'aire historique du Grand Hamster**, espèce protégée et emblématique d'Alsace qui affectionne les habitats de types cultures.

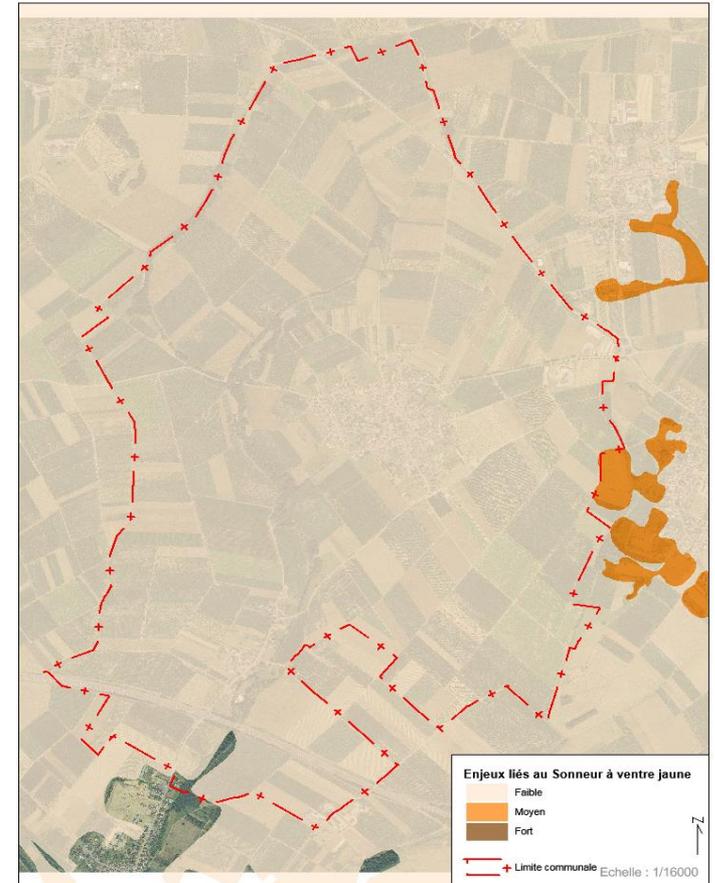
Mais, nous ne nous situons pas dans la Zone de Protection Stricte (ZPS) où sont mises en oeuvre des actions permettant de recréer des noyaux viables de Grand Hamster.

Le crapaud sonneur à ventre

Carte des zones à enjeux du Crapaud sonneur à ventre jaune



PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE WITTERSHEIM
PLAN NATIONAL D'ACTION - SONNEUR A VENTRE JAUNE



La commune de Wittersheim comporte peu de milieux naturels protégés. De plus, elle ne présente pas d'inventaires patrimoniaux.

Par contre, elle est identifiée comme une **zone à enjeux pour le Crapaud sonneur à ventre jaune** dans le cadre des Plans Régionaux d'Action (PRA) un **enjeu de préservation faible** sur l'ensemble de la commune.

En Alsace, 16 espèces particulièrement menacées font l'objet de Plans Régionaux d'Action (PRA) et demandent ainsi une attention particulière en matière de planification et d'aménagement du territoire.

A photograph of a residential street under a clear blue sky. The street is paved and has a white zebra crossing in the foreground. On the left, there are houses with red-tiled roofs and some greenery. A silver car is parked on the left side of the road. In the center, there is a large, leafless tree. On the right, there is a tall street lamp and more houses with red-tiled roofs. The overall scene is bright and clear.

Eléments à prendre en compte dans le PLU

Les Servitudes d'Utilité Publique

AC1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L.621-1 à L.621-22; L.621-25 à L.621-29; L.621-30-1 (1er alinéa, alinéa 2, alinéa 3) et L.621-31 Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 (articles 9 et 18, 34 à 40, 49 à 51)
	Eglise catholique Saint-Ulrich / Partiellement Inscrit / rue de l'église / Tabernacle mural	21/04/1934
AS1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Code de l'Environnement : Article L.215-13 Code de la Santé Publique : Articles L.1321-2; L.1321-2-1; R.1321-6 et suivants Circulaire du 24 juillet 1990
	SDEA ALSACE-MOSELLE : Périmètre de protection éloignée des forages de MOMMENHEIM et WINGERSHEIM forages P1 (02341X0022) , P3 (02341X00233) , P4 (02341X0024) , P5b (02341X0053) , P6 (02341X0046) , P7 (02341X0143) et P8 (02342X0193)	Arrêté préfectoral du 16 septembre 2004
EL7	Désignation	Textes réglementaires
	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	Code de la Voirie Routière : Articles L.112-1 à L.112-8, L.123-6, L.123-7, L.131-4, L.131-6, L.141-3, R.112-1 à R.112-3, R.123-3, R.123-4, R.131-3 à R.131-8 et R.141-4 à R.141-10
	CD 419	Décision du 4 janvier 1899
I3	Désignation	Textes réglementaires
	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport de gaz naturel.	Loi du 15/06/1906 (art.12) Loi n° 46-628 du 8/04/1946 (art. 35) Loi n° 2003-8 du 3/01/2003 (art.24) Décrets n° 67-886 du 6/10/1967 (art. 1 à 4); n° 70-492 du 1/06/1970; n° 85-1108 du 15/10/1985
	Canalisation : OBERGAILBACH - STRASBOURG - DN 450	Conventions amiables

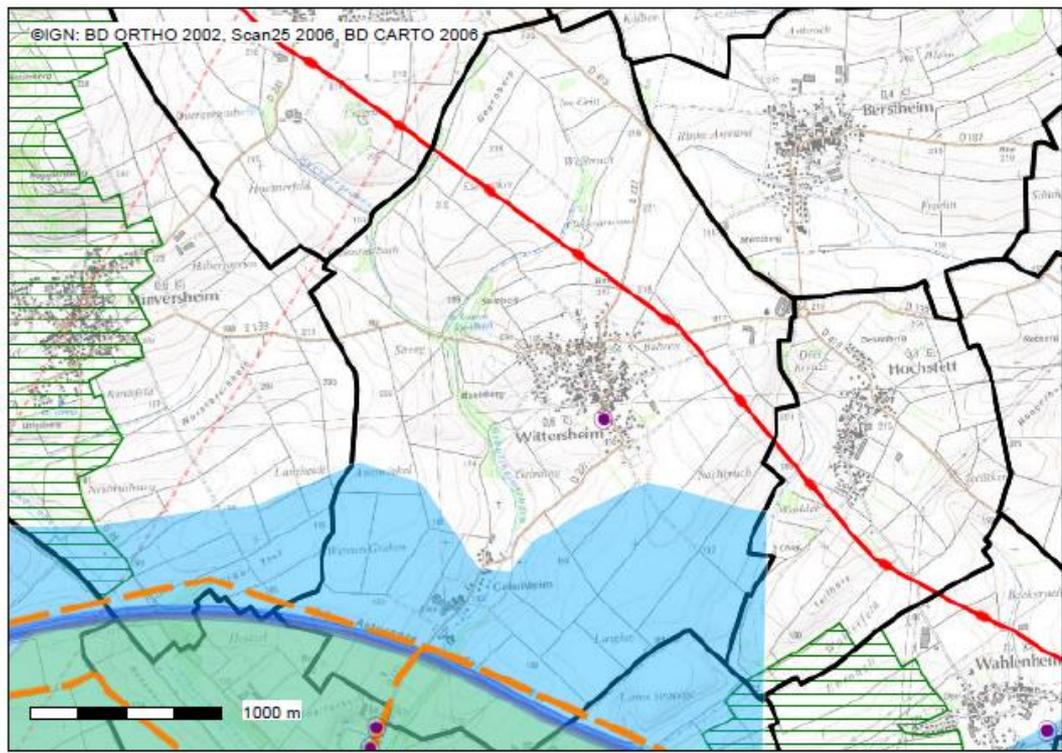
Les Servitudes d'Utilité Publique (suite)

I3BIS	Désignation	Textes réglementaires
	- CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	Code de l'Environnement : Art L.555-16 et R.555-30b Arrêté multi-fluides du 5 mars 2014
	Maitrise des risques autour des canalisations de transport de gaz exploitées par GRT Gaz SA	
PT3	Désignation	Textes réglementaires
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.45-9, L.48 et R.20-55 à R.20-62
	Câble souterrain à grande capacité n° F 111 METZ – STRASBOURG	Arrêté interpréfectoral du 12 juin 1991
T7	Désignation	Textes réglementaires
	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5 Code de l'Aviation Civile :

Les documents

Carte des servitudes d'utilité publique

ANNEXE 11



Description :

Sources : DDT67, ADEUS, ARS Alsace, DREAL Alsace, DRAC Alsace, DGAC-STBA, GRT gaz, RFF, VI Région militaire, Genie/DT Strasbourg, TRAPIL (OTAN), Société du Pipeline Sud-Européen, Compagnie Rhénane de Raffinage, Total Pétrochemical France, Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine, BRGM, Région Alsace

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie SG/SPSSI/PSI/PSH - CP2I (DOM/ETER)

- PT2 - Liaisns hertzienne
- PT1 - Centre radioélectrique
- PT2 - Centre radioélectrique
- PT1 - Protection contre les perturbations naturelles
- Zone de garde
- Zone de protection
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Sites pollués BASIAS
- Digues
- PT3 - Réseau télécom
- A5 - Canalisations publiques
- Aire d'alimentation des captages
- Prelevement AEP
- Protection AEP
- AC1 - Monuments historiques
- AC1 - Monuments historiques
- Données Archéologique
- INT1 - Cimetières
- PM4 - Zones de rétention d'eau
- PM4 - Zones de rétention d'eau
- PM1_bis - Zone de rétention des crues du Rhin
- Zones humides remarquables linéaires
- Routes à Grande Circulation (RGC)
- Réseau routier national
- Communes
- Aéroports
- Sites inscrits ou classés
- Europes
- AC1 - Perturbations naturelles
- A7 - Forêts de protection
- Protection des captages
- AS1 - Protection des eaux
- T5 - Servitude aéronautique
- PM1 - Plan de Prévention
- Couche de synthèse inondation
- HAMSTER zone de protection stricte (ZPS)
- HAMSTER: terrils
- HAMSTER: terrils
- HAMSTER Tampons de 600m 2013-2014
- Sites SEVESO
- Plan de Prévention des Risques Technologiques
- ZNIEFF 2
- ZNIEFF 1
- Natura 2000 - Directive habitat - ZSC
- Natura 2000 - Directive oiseaux - ZPS
- Natura 2000 - Site d'intérêt communautaire - SIC
- Zones humides remarquables surfacique
- Canalisations de gaz
- Canalisations d'hydrocarbure
- Emplacements réserves
- AR3 - Dépôts de munitions
- AR5 - Fortifications
- AR6 - Champs de TIR

Conception : DDT 67

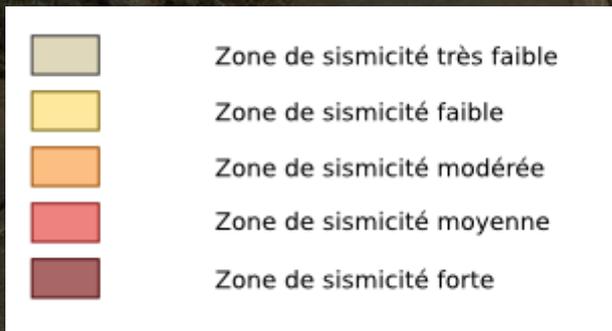
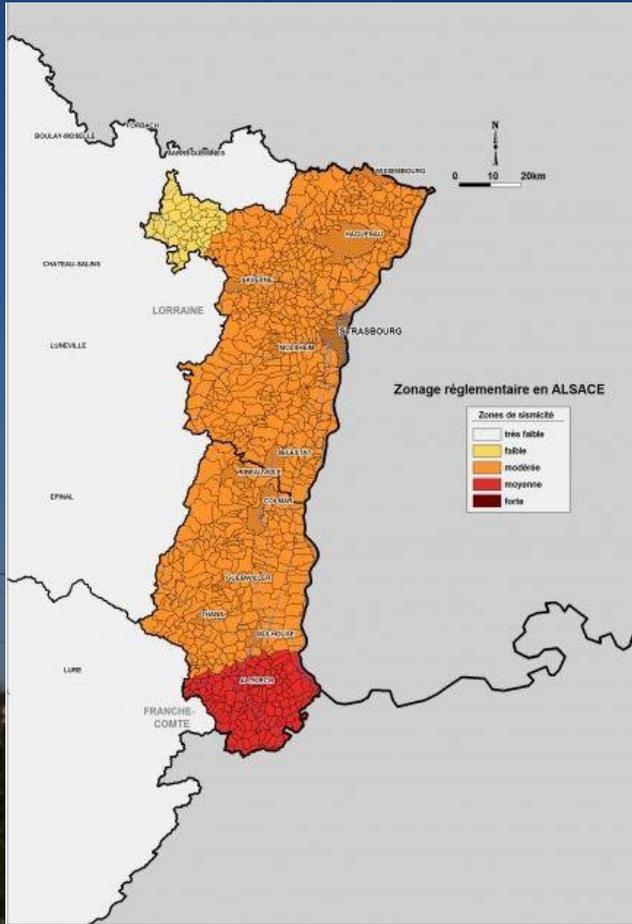
Date d'impression : 06-02-2017



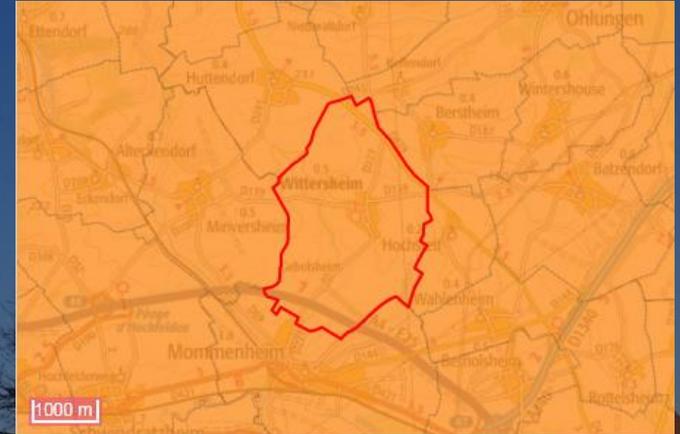
Aléa retrait-gonflement des argiles

La commune de Wittersheim est concernée par un aléa faible et moyen du risque retrait et gonflement des argiles.

Les risques



Le risque sismique



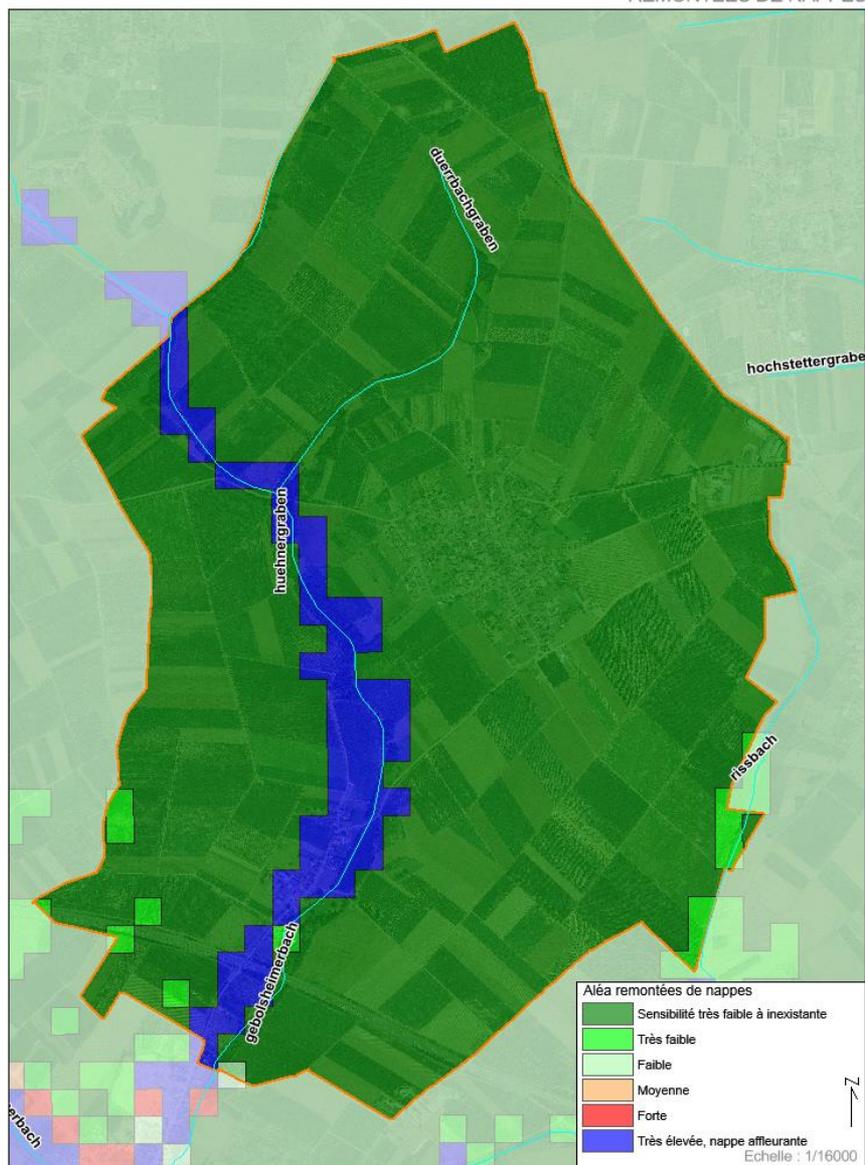
La commune de Wittersheim est concernée par un aléa sismique modéré.

Le risque remontée de nappe

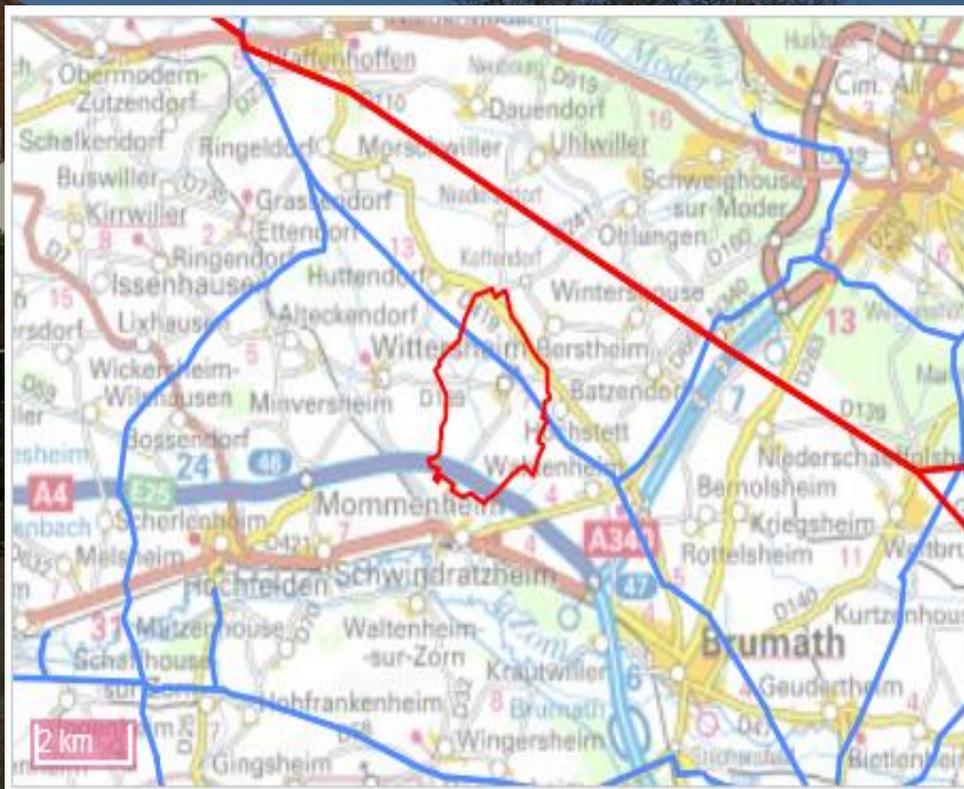
Le territoire de Wittersheim n'est pas concerné par le risque inondation.

La commune est peu concernée par des phénomènes de remontées de nappes : uniquement dans les secteurs de fonds de vallées des cours d'eau.

Sur le reste du ban communal la sensibilité devient très faible voire inexistante



Le risque lié aux canalisations de transport de matières dangereuses



Le territoire communal est traversé par une canalisation de gaz (plan des Servitudes).



Les risques anthropiques



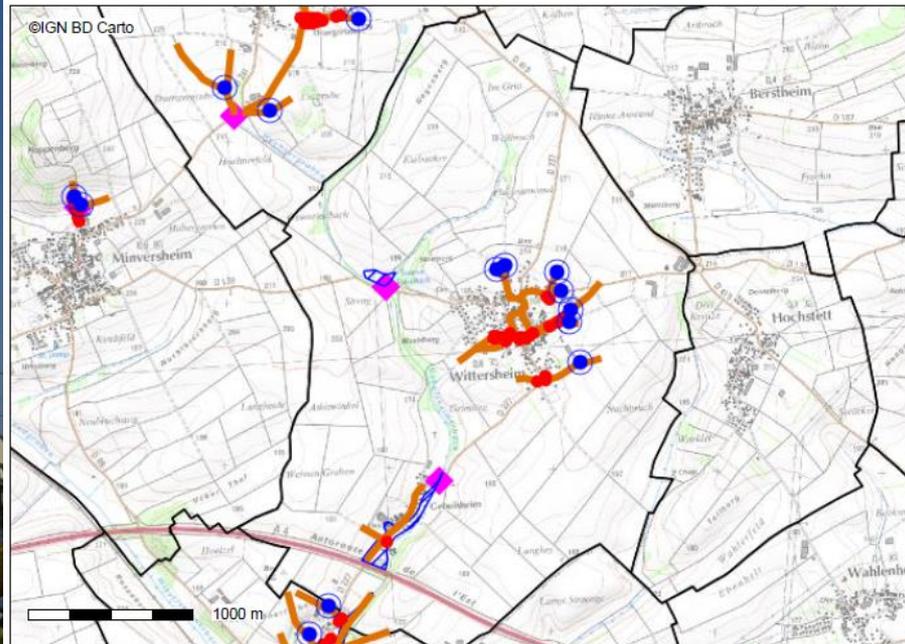
La commune de Wittersheim possède un établissement soumis au régime des installations classées : SEW USOCOME dont le régime est Autorisation et le statut non Seveso.

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
ALS6703233	EARL ROTHAN	Elevage de porcs		WITTERSHEIM	A01.4	Ne sait pas	Inventorié
ALS6706227	STEINMETZ	Garage		WITTERSHEIM	G45.21A	Ne sait pas	Inventorié

La base de données BASIAS a recensé deux activités susceptibles de polluer les sols, les eaux superficielles et les eaux souterraines :

Les coulées de boue

Coulées d'eaux boueuses



Description :

Coulées d'eaux boueuses constatées pour les années 2007, 2008, 2009, 2010, 2012

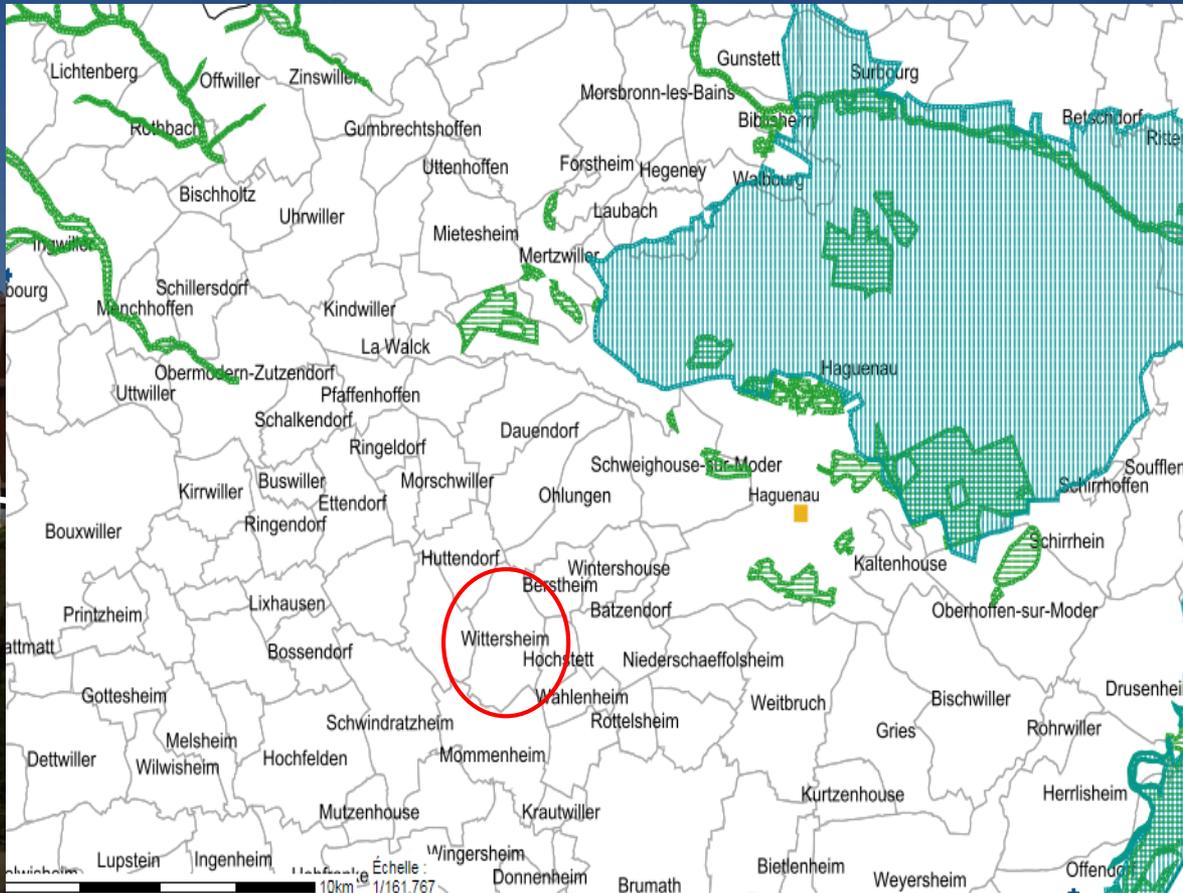
Carte publiée par l'application CARTELIE
© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
SG/SPSSI/PSI/PSM1 - CP2I (DOM/ETER)

ANNEXE 2a



**La commune est concernée
par des coulées de boues**

Les espaces patrimoniaux



Les sites Natura 2000 les plus proches sont :

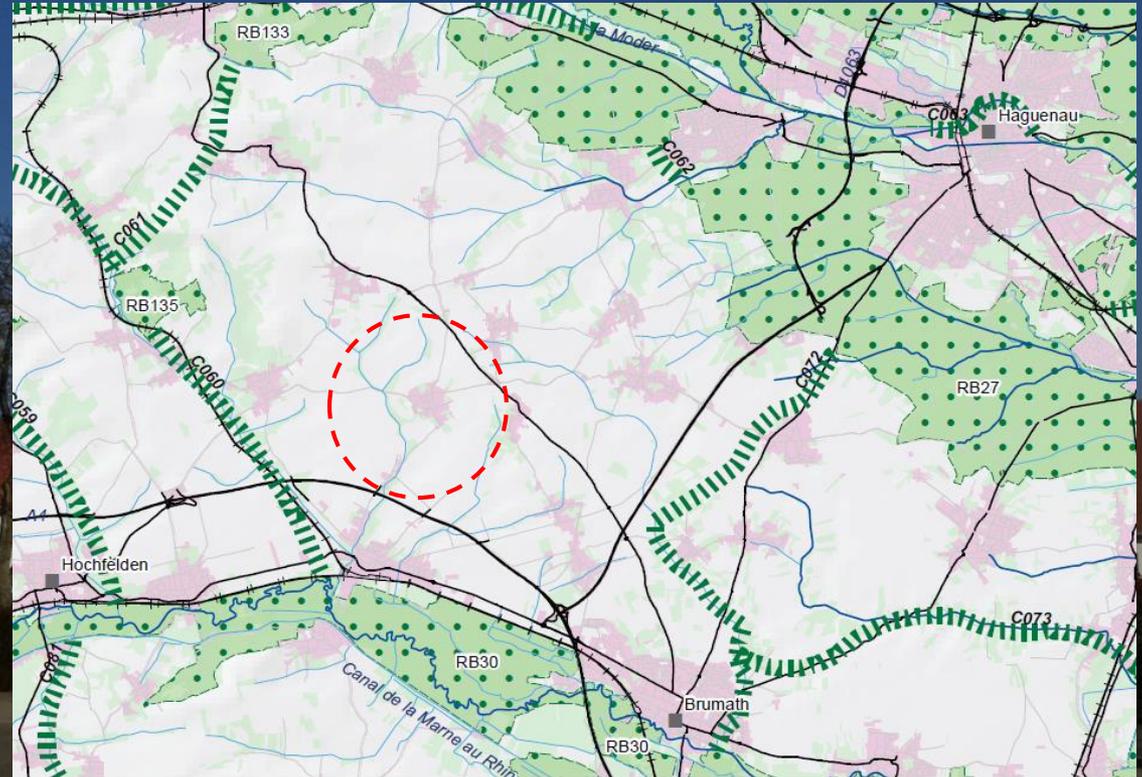
ZSC n° FR4201798 « Massif forestier de Haguenau » d'une superficie de 31 114 ha.

Il s'agit de l'unique représentant des forêts mixtes de type méridio-européen à résineux et feuillus naturels. Il est composé de 19 habitats naturels de l'annexe I de la directive dont 3 prioritaires et 12 espèces animales et végétales de l'annexe II.

ZPS n°4211790 « Forêt de Haguenau » d'une superficie de 19 220 ha.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique

TVB
extrait du SRCE



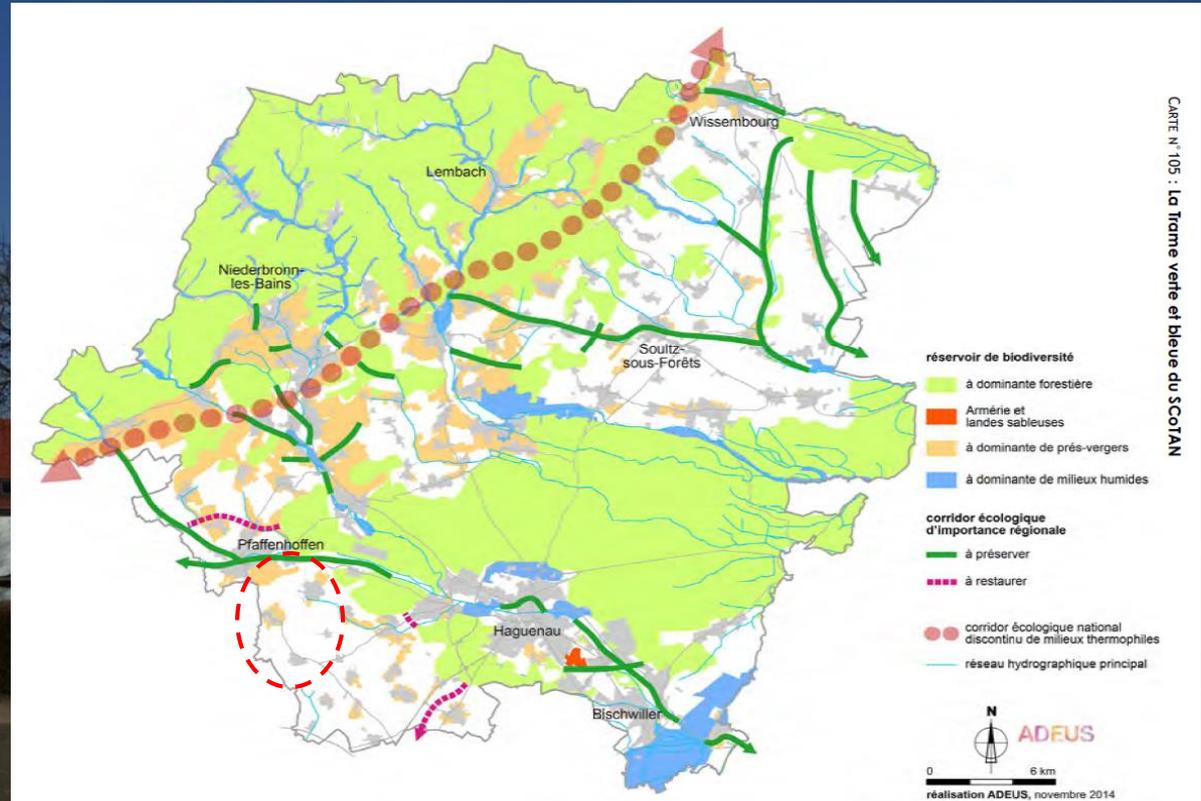
La commune de Wittersheim ne présente ni réservoir de biodiversité, ni corridor écologique.

L'autoroute et la RD 419 font partie des voies de communication apparaissant comme des infrastructures impactantes (obstacle à la fonctionnalité des continuités écologiques).

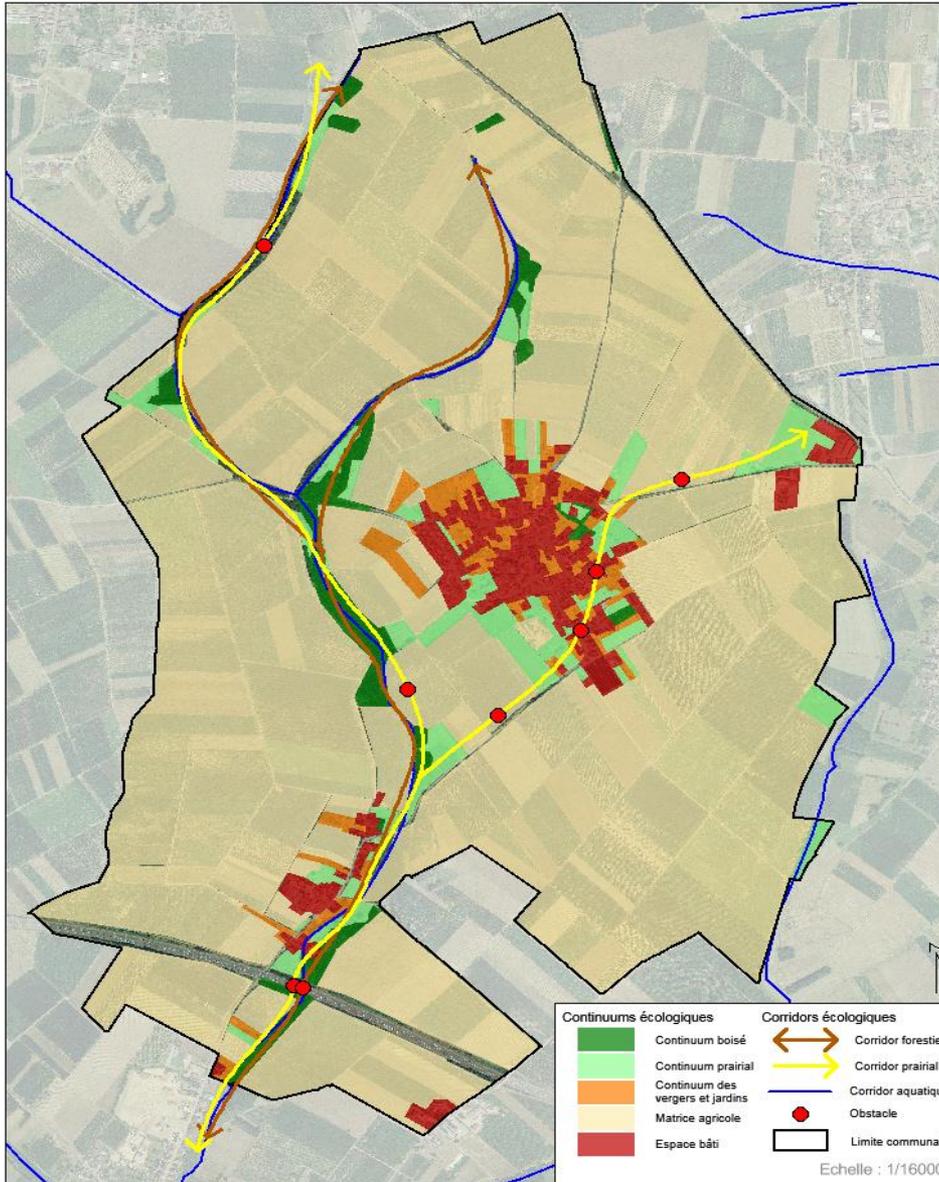
Les documents à prendre en compte

Le SCoTAN

Les documents à prendre en compte



La commune de Wittersheim n'est concerné par aucun réservoir de biodiversité, ni corridor écologique d'importance régionale à l'échelle du SCOT Alsace Nord



La Trame Verte et Bleue locale

3 sous-trames, ou corridors,

Les **corridors aquatiques** sont constitués de tous les cours d'eau du territoire communal.

Les **corridors forestiers** d'intérêt local sont identifiés le long des ruisseaux : ils relient les bosquets et haies présents sur le territoire.

Les **corridors des milieux ouverts** traversent le territoire reliant les prairies suivant un axe Nord-Sud et Sud-Est.



3. Enjeux du PLU et objectifs du PADD



Enjeux du PLU

Principaux objectifs

Maintenir et protéger la qualité de vie sur la commune

Une **croissance démographique raisonnable**, **conserver une certaine harmonie de village**, atteindre les 780 habitants d'ici 2030 : une zone d'urbanisation future : zone IAU et une zone à long terme 2 AU

Préserver les patrimoines culturels et touristiques

Protéger le patrimoine naturel : les cours d'eau, les haies

Projets activités

Maintenir et **développer les équipements**

Permettre le **maintien et le développement des activités présentes sur la commune**



Les besoins en foncier

LE BESOIN DE LOGEMENTS LIÉS AU DESSERREMENT DE LA TAILLE DES MÉNAGES.

A population constante, le besoin en logement augmente avec le phénomène de desserrement de la taille des ménages.

Le desserrement de la taille des ménages (diminution du nombre de personnes par ménage) est un phénomène observé sur Wittersheim depuis 1968.

La taille des ménages était de 4,4 en 1968 et 2,7 en 2014. Une diminution de 0,2 points ces 20 dernières années.

Pour les 10 années à venir, nous considèrerons que la taille des ménages diminue pour atteindre 2,5 habitants par logement.

Ainsi, à population constante (611 habitants en 2014), le nombre de logements (résidences principales) va augmenter passant de 226 à 244 en 2027

Pour garder le même nombre d'habitants, pour les 10 ans à venir, il faudra 244 logements au total soit **+ 18 logements.**



Les besoins en foncier

LES BESOINS DU PARC POUR L'AUGMENTATION DE LA POPULATION

Des objectifs de production de logements ont été définis par le **SCoTAN** pour chaque EPCI, donc ici la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

60 habitants supplémentaires au vu des projections du SCoTAN pour Wittersheim; soit 24 logements

Le rythme actuel des constructions à Wittersheim, sur les 10 dernières années est de : 7 logts par an. Donc les objectifs sur les 10 ans qui viennent pourraient être de 70 logts à Wittersheim. 70 logts à raison de 2,5 hab/logt : 175 habitants supplémentaires.

Le souhait communal est plutôt d'avoisiner 90 habitants supplémentaires d'ici 2030 (de 690 à 780 habitants) soit 36 logements.

BILAN DU BESOIN EN LOGEMENTS :

18 pour pallier au desserrement

36 pour l'augmentation de population

soit un total de 54 auquel on soustrait les 17 dents creuses soit **37 logements**

Sachant qu'une densité de 17 logements à l'ha est demandée par le SCoTAN, la **surface à ouvrir à l'urbanisation est de l'ordre de 2 ha.**



Les enjeux du PLU - La volonté communale

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD

3 grands thèmes

- L'habitat et la qualité de vie
- La préservation des patrimoines
- Les projets communaux

L'HABITAT ET LA QUALITÉ DE VIE

Privilégier la densification à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante, dans un souci de réduction de la consommation de l'espace agricole et afin d'éviter l'étalement urbain, combler les dents creuses et remplir les maisons vacantes

Prévoir une offre en logements diversifiée (favoriser le développement des produits locatifs et favoriser une diversité de la typologie des logements).

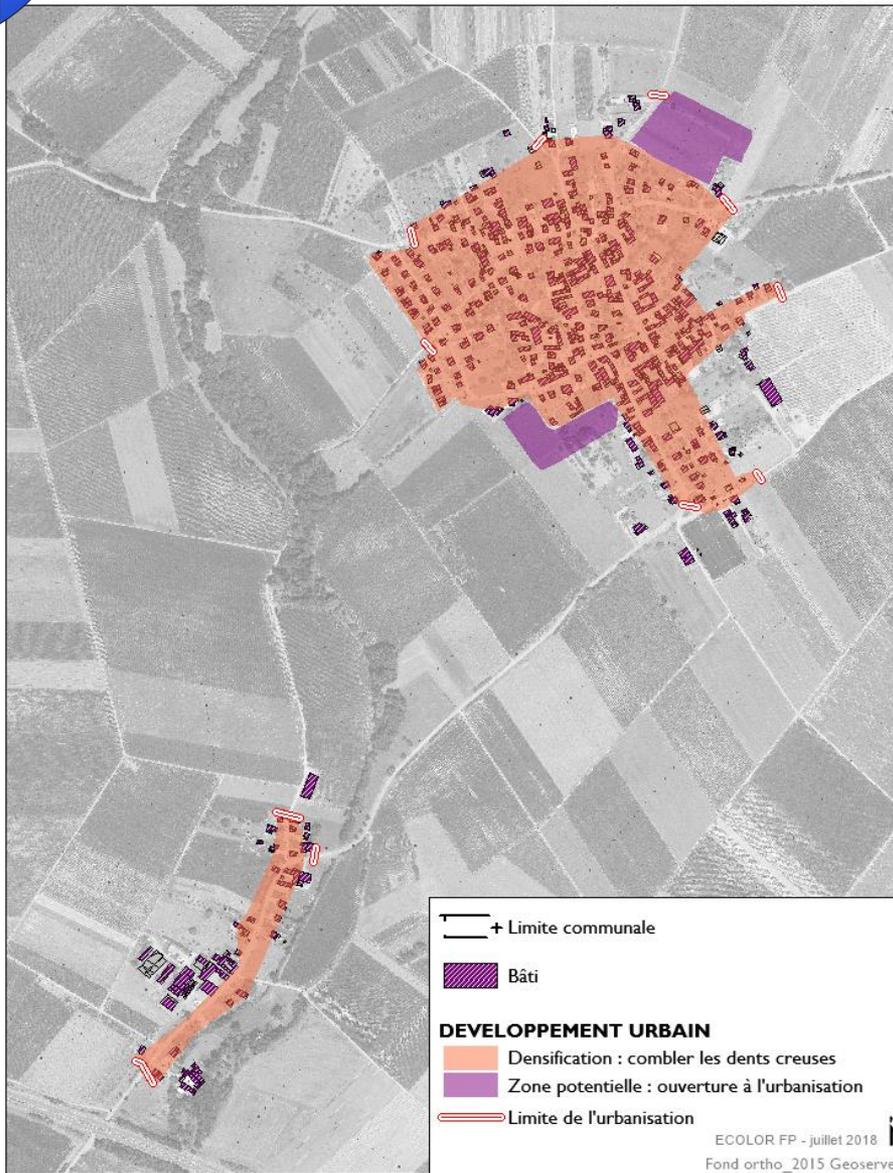
L'objectif de la commune est d'ouvrir **un nouveau secteur à l'urbanisation dans un premier temps (IAU) et un deuxième secteur dans un deuxième temps (2AU)** afin de prendre en compte les différentes contraintes et les besoins.

Le souhait communal est de garder un **cadre de vie agréable** et l'aspect actuel du village



PADD
MAITRISE URBANISATION
PLU de WITTERSHEIM

Le Projet D'Aménagement et de Développement Durables



PADD





Les enjeux du PLU

LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES

Patrimoine paysager

Le contexte paysager de Wittersheim est agricole : un milieu ouvert avec des cultures dominantes et des cours d'eau peu marqués.

La commune de Wittersheim s'engage à :

Préserver **les haies et bosquets** qui assurent une continuité écologique et une qualité paysagère ;

Préserver les secteurs de **jardins-vergers** aux abords des zones urbaines ;

Préserver **la zone agricole** et permettre la diversification de l'activité agricole, le cas échéant (classement en secteur adapté aux exploitations agricoles) ;

Veiller à la qualité des entrées de village.



La volonté communale

Le PADD : Préservation des patrimoines

LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES

Patrimoine naturel : la Trame Verte et Bleue

Maintenir la biodiversité du milieu naturel de la commune

Protection

- des cours d'eau,
- des prairies, des vergers



La volonté communale

Le PADD : Préservation des patrimoines

LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES

Patrimoines architectural et touristique

Conforter le réseau de sentiers et les liaisons douces autour et à l'intérieur du village ;

Préserver voire développer les sentiers de randonnées ;

Favoriser le développement du tourisme vert sans porter atteinte à la qualité et à la richesse du milieu naturel,

Révéler et préserver le patrimoine naturel et historique de la commune ;

Développer des structures d'accueil : gîtes, chambres d'hôtes... en lien avec le cyclotourisme et le canal (distant d'environ 3-4 km)



LES PROJETS COMMUNAUX

Maintenir et conforter le taux d'équipement

Les principaux projets sont les suivants :

- la mise en accessibilité du Foyer pour les Personnes à Mobilité Réduite ;
- la réalisation d'un City stade ;
- l'extension des vestiaires du Club house ;
- la réalisation de places de stationnement.

Favoriser le maintien des activités dans le tissu urbain existant ;

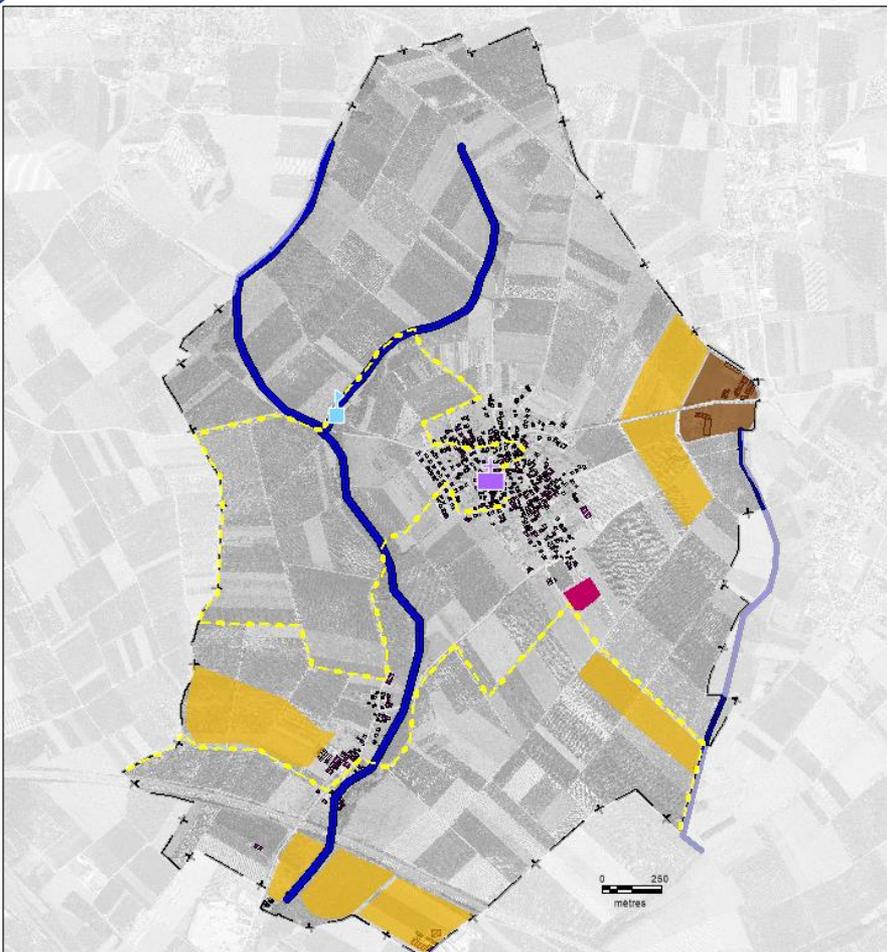
Assurer une mixité fonctionnelle (autoriser des activités artisanales et commerciales) en lien avec les activités existantes à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, compatible avec la présence d'habitations.

Favoriser l'installation d'artisanat de proximité;

Permettre la pérennité des exploitations agricoles en leur permettant de se diversifier.



PADD
DEVELOPPEMENT DURABLE
PLU de WITTERSHEIM



+ Limite communale	Bâti
PATRIMOINE PAYSAGER	TOURISME
Cours d'eau (trame bleue)	Source Saint Ulrich
ACTIVITES ECONOMIQUES	Eglise Saint Ulrich
Activité agricole et artisanat	Zone de loisirs
Diversification agricole	Chemin de randonnée

ECOLOR FP - juillet 2018
Fond ortho_2015 Geoserver

PADD

Le Projet D'Aménagement et de Développement Durables





Commune
de Wittersheim

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage en mairie et
insertion dans la
presse

ETUDES

Les habitants peuvent s'exprimer dans
le **registre de concertation**,
disponible en mairie.

**Les documents du projet seront
mis en place en mairie** au fur et à
mesure de l'avancement des études et
une ou plusieurs **rencontres avec le
public** seront organisées pour
échanger sur le projet.

ARRET PLU EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Bilan de la concertation

ENQUETE PUBLIQUE

Les habitants
peuvent faire
part de leurs
remarques sur le
PLU et
rencontrer le
commissaire
enquêteur ou lui
écrire

APPROBATION DU PLU

Le PLU servira de
référence à
l'instruction des
permis de
construire

2017

2018

2019

2019

2020

2021

Prescription PLU
2016

ETUDES

Arrêt du PLU

Enquête publique

Approbation PLU



Commune
de Wittersheim

FIN

Merci de votre attention